

# La Revue Franco-Américaine

Publication mensuelle illustrée

SOMMAIRE:

	PAGES
"CORPORATION SOLE."—Plaidoyer de Mtre Godfroi Dupré, devant la commission législative du Maine, le 7 mars 1911. Réponses de Sa Grandeur Mgr Walsh, du Grand-Vicaire McDonough, etc. Exposé complet de la question.	403
LOUIS MAICUE —L'âme des logis (poésie).....	427
Dr J. GAUVREAU —Un mal à combattre.....	417
J.-L. K.-LAFLAMME —Assimilation et religion dans l'Etat du Maine—(IV).....	340
VALENTIN-A. LANDRY —Voix d'Acadie.....	437
MICHEL RÉNOUF —Risum teneatis.....	448
LÉON KEMNER —Revue des faits et des œuvres.....	454
LOUIS MAIGUE —Jean Qui-Trotte (poésie).....	463
QUE FAUT-IL FAIRE? Enquête par Michel Renouf.....	432

POUR LE NUMÉRO DU MOIS DE NOVEMBRE 1911:  
ASSIMILATION ET RELIGION DANS L'ETAT DU MAINE,—V.  
par J.-L. K.-Laflamme.

PRIX DU NUMÉRO:

CANADA: 15 cents. | ÉTRANGER: 20 cents.

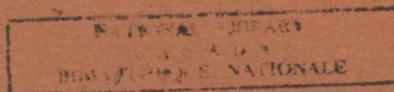
DIRECTEUR

J.-L. K.-LAFLAMME

MONTREAL

SOCIÉTÉ DE LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINÉ

MCMXI



POUR PARAITRE EN OCTOBRE :

THS CHAPAIS

# Le Marquis de Montcalm

Ouvrage définitif sur les guerres de la cession du Canada  
et la figure historique du Grand Vaincu.

Un fort volume in-8, contenant un portrait hors texte de  
Montcalm et cinq plans, 600 pages . . \$1.50, fr. \$1.65

L'Instruction au Canada sous le régime français, 1635-  
1760, par l'abbé Amédée Gosselin. . . \$1.50 fr. \$1.65

La race française en Amérique, Desrosiers et Fournet.  
Prix. . . . . 50c. fr. 58c.

Mère Marie de l'Incarnation, fondatrice des Ursulines de  
Québec, par une religieuse du même ordre.

Prix. . . . . \$1.00 franco \$1.12

Mgr de Pontbriand, par le Vte du Breuil de Pontbriand.

Prix. . . . . 85c. fr. 95c.

Galerie historique, canadienne-française, publiée par le  
Dr N.-E. Dionne, conservateur de la bibliothèque de  
la Législature de Québec, comprenant 8 volumes dont  
6 parus jusqu'à ce jour. Titres parus :

Pierre Bédard et ses fils. . . . . 50c. franco 55c.

Les trois comédies du statu quo. . . . . 50c. franco 55c.

Ste-Anne de la Pocatière. . . . . 50c. franco 55c.

Mgr Forbin-Janson. . . . . 50c. franco 55c.

Chouart et Radisson. . . . . 50c. franco 55c.

Gabriel Richard. . . . . 50c. franco 55c.

## NOUVEAUTES FRANÇAISES :

Gouvernement de soi-même, Eymieu, 2 vol. \$1.70 fr \$1.85

Le Vieillard, Mgr Baunard. . . . . \$1.25 fr. \$1.35.

Causeries du Père Van Tricht, en 10 volumes, se vendant  
séparément, le volume. . . . . 75c. franco 85c.

Sous l'Etoile du Matin, Retté, . . . . . 85c. franco 93c.

La Robe de Laine, Bordeaux, . . . . . 85c. franco 93c.

La Vie des Insectes, Fabre, 1 vol- ill. rel. \$1.25 fr., \$1.35.

Autour du Congrès de Montréal, Lorrain. 85c. franco 93c.

L'art de reconnaître les styles. . . . . 85c. franco 93c.

**LA LIBRAIRIE DU CLERGE**

**J. P. GARNEAU**

**6 rue de la Fabrique, QUEBEC**

**DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE**

# L'ILLUSTRATION

Supplément de "La Revue Franco-Américaine"

Vol. VII. No 6.

Montréal, 1er Octobre 1911

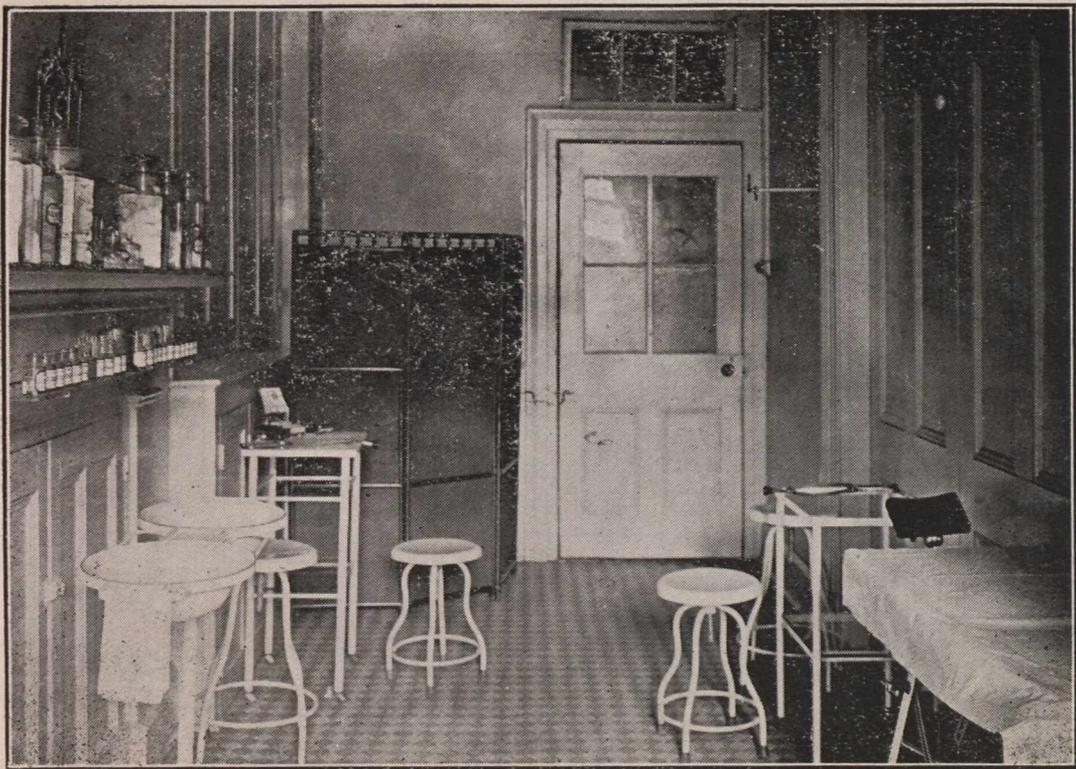
## LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE



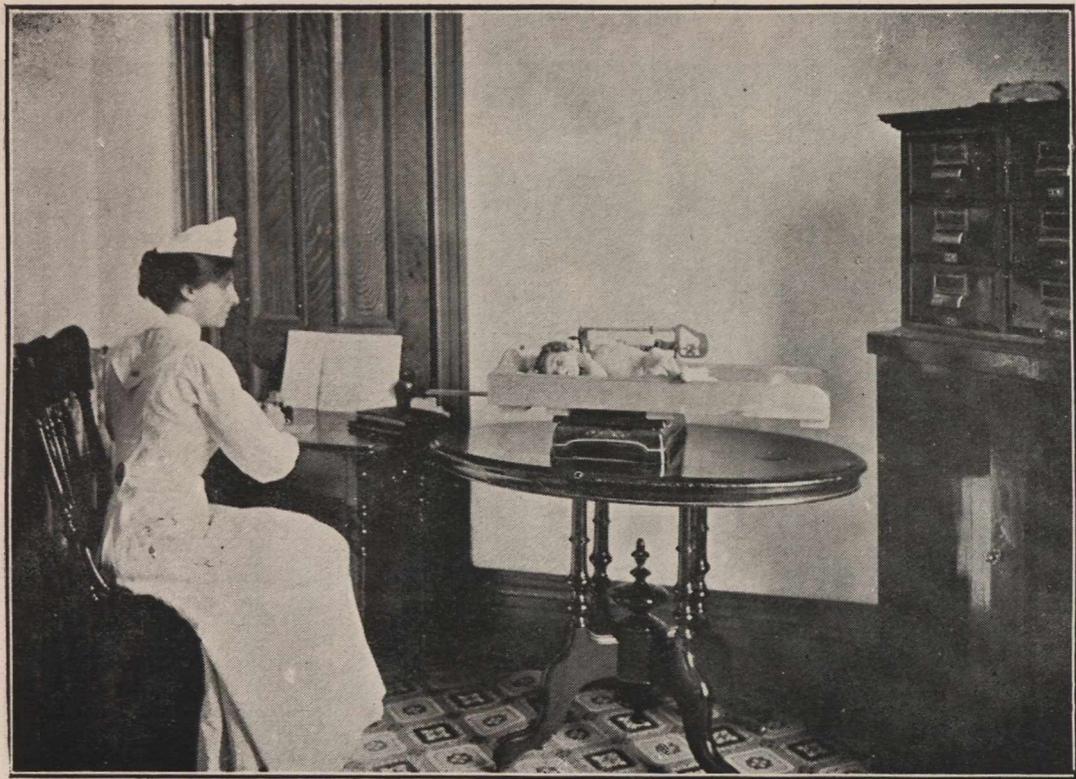
LE DOCTEUR JOSEPH GAUVREAU,  
Régistrare du Collège des Médecins et Chirurgiens  
de la province de Québec.



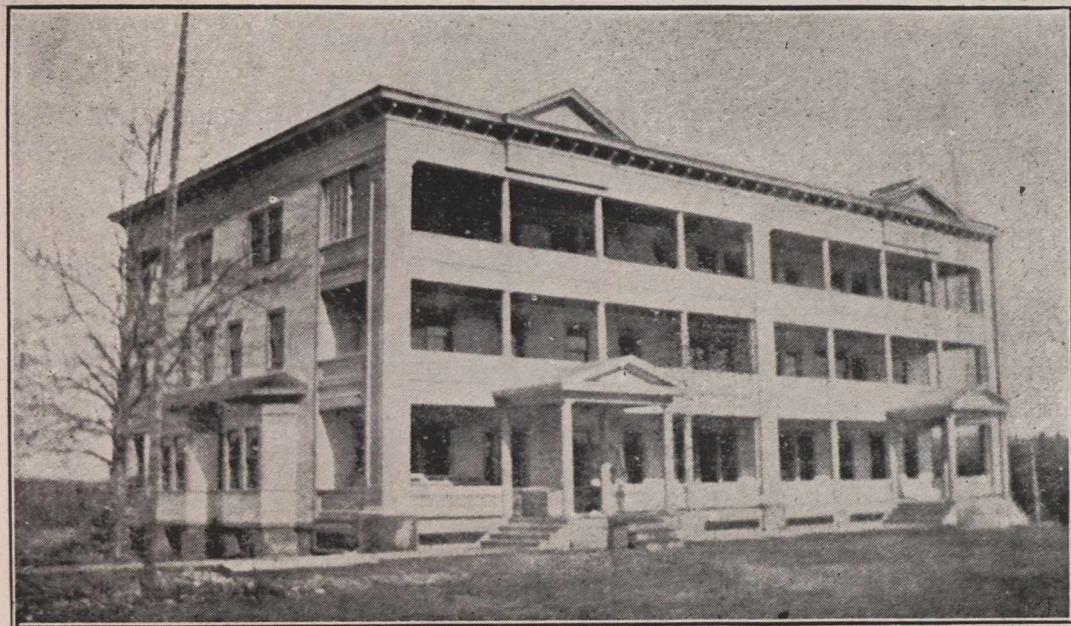
MONTRÉAL.—L'église St-Jean-Baptiste avant l'incendie du 27 juin 1911.



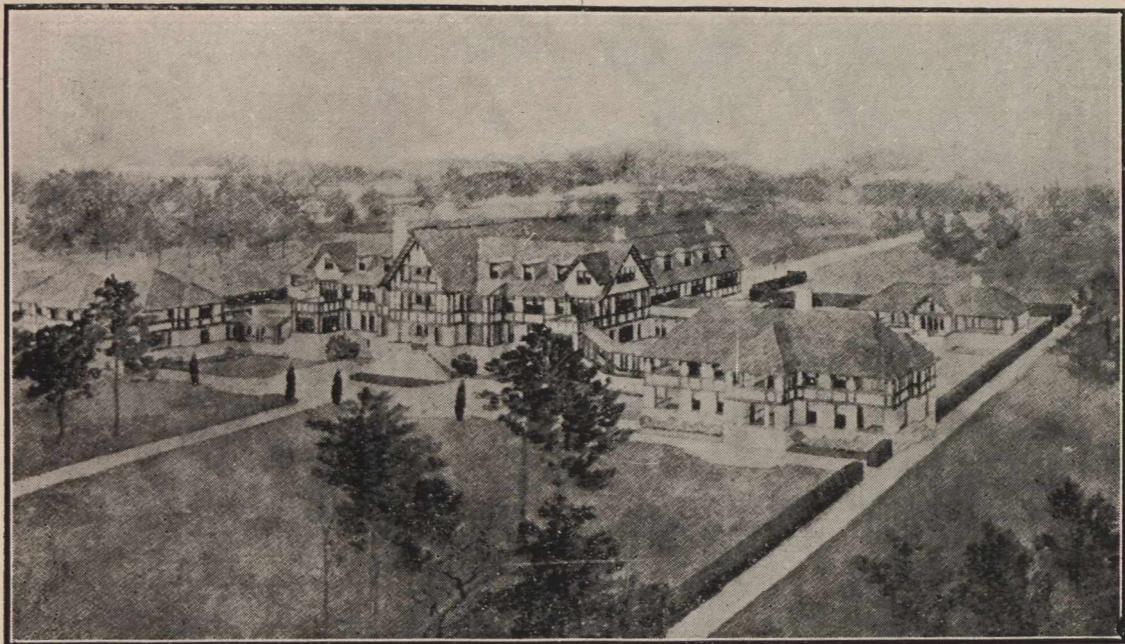
MONTRÉAL.—Le Dispensaire Bruchési (antituberculeux). (Cliché J. N. Laprès, coin St-Denis et Sherbrooke.)



MONTREAL.—La pesée des bébés au Dispensaire du St-Enfant Jésus (Blvd St-Joseph et avenue Coloniale).  
(Cliché J. N. Laprès, coin St-Denis et Sherbrooke.)



RAINBOW LAKE, N. Y., U. S. A. (dans les Adirondacks).—Sanatorium antituberculeux

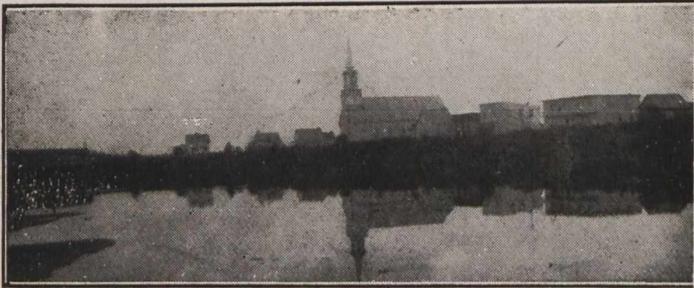


STE-AGATHE-DES-MONTS.—Sanatorium antituberculeux.

# CHEZ LES COLONS CANADIENS-FRANÇAIS

---

[Vignettes reproduites des intéressantes brochures "Vastes champs," publiées par M. Alfred Pelland, publiciste du ministère de la colonisation à Québec.]



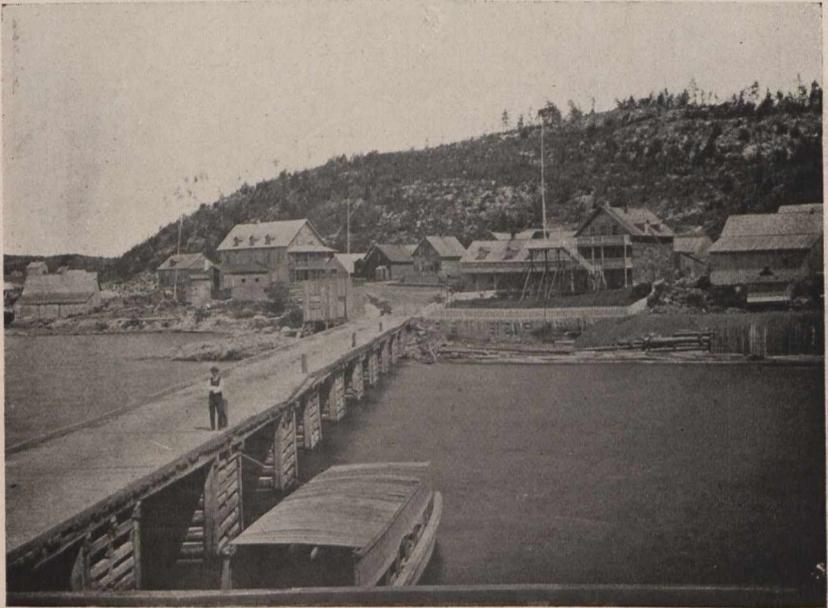
RÉGION LABELLE.—Vue générale de Ferme-Neuve.



LE NOUVEAU QUÉBEC.—Une rue de Ville-Marie.



LE NOUVEAU QUÉBEC.—Hospice, église et presbytère de Ville-Marie.



LE NOUVEAU QUÉBEC.—Le quai de Ville-Marie.

## L'Ame des logis

---

Ce qui fait l'âme des logis,  
Ce sont les souvenirs de joie,  
Les échos, les parfums surgis  
Devant le foyer qui rougeoit ;

C'est quelque lointain réveillon  
Qu'on fit un beau soir de décembre,  
Un saint fêté dans un salon,  
Un enfant né dans une chambre ;

C'est un geste câlin, tapi  
Dans les coussins d'une bergère ;  
Un sillage sur un tapis,  
Un rayon sur une étagère ;

C'est un poème récité  
Par une voix amie et chaude ;  
C'est la brise de l'autre été  
Qui, du balcon, remonte et rôde ;

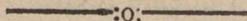
C'est le tableau, toujours présent,  
Des scènes douces qui passèrent  
Depuis des jours, des mois, des ans,  
Dans ce cadre aux lignes sincères ;

C'est tout cet ensemble sacré  
Qui fait, à travers l'existence,  
Les murs et les objets parés  
Du manteau de nos souvenirs !

Voilà pourquoi sont froids au coeur  
Les logis neufs où l'on pénètre ;  
Il y manque cette chaleur  
Ancienne qu'il faut à notre être . . .

Et leur abri n'a de douceur  
Et de tendresse familière  
Qu'au jour où le premier bonheur  
Vient y pendre sa crémaillère !

**Louis Maigue.**



## “ Corporation Sole ”

---

**Plaidoyer de Mtre Godfroi Dupré, devant la commission législative du Maine, le 7 mars 1911. Réponses de Sa Grandeur Monseigneur Walsh, du Grand Vicaire McDonough, etc. Exposé complet de la question.**

(Suite)

---

### Où va l'argent ?

La population catholique de cet Etat comprend environ 125,000 âmes. Les prix pour les services religieux et pour l'admission dans les églises sont à peu près uniformes dans tout l'Etat, et si cinq mille personnes peuvent produire pour le système la somme de \$16,580.00, un calcul très simple va montrer, si ce que ce prêtre a dit est vrai, que l'évêché de Portland, Maine, reçoit chaque année \$397,920 pris dans la bourse de 120,000 pauvres gens de cet Etat. Et de nouveau j'attire votre attention sur le fait qu'il y a des églises, des chapelles, des missions dont je ne tiens pas compte dans ce revenu et les autres revenus de ce diocèse. Songez bien à ceci, Messieurs, un salaire huit fois plus considérable que le salaire du Président de ce pays. Et il y a cette différence que le salaire du Président est pris sur la richesse du pays, sur le "gras de la nation", tandis que le salaire du monsieur ecclésiastique de Portland, Maine, est prélevé sur les nécessités de la vie, sur la vitalité d'enfants employés dans d'infectes filatures de coton, aux dépens de la dignité de la femme trimant dans les chambres de tissage, sur la maigre pitance qui est le lot des hommes qui gagnent un salaire de un dollar et vingt-cinq cents par jour dans nos villes manufacturières. Et je désire attirer aussi votre attention sur le fait que j'ai déjà prévu pour les dépenses de l'évêché

au taux de \$28,000 par année en donnant par-dessus le marché tous les petits honoraires. Je veux que vous vous rappeliez bien et que vous n'oubliez jamais que j'en arrive à cette conclusion après avoir pourvu aux besoins du curé, de ses vicaires, et des servantes du presbytère, en achetant et payant le presbytère, en lui fournissant la lumière, le combustible, l'eau, les épiceries, les assurances et un salaire par-dessus le marché, en fournissant à l'église la lumière, le combustible, l'eau, les assurances, les ornements, la musique, le bedeau, et jusqu'au vin qui sert à célébrer la messe.

Est-ce que nous ne payons pas loyer dans nos propres maisons. Nous ne sommes même pas locataires dans les maisons que nous avons payées, dans le sens ordinaire du mot.

Dans le mois de mai dernier, nous avons eu des difficultés au sujet de notre église, et nous avons dû en sortir et louer une salle pour discuter nos affaires paroissiales. A Rumford Falls, dans le mois de juin dernier, les catholiques voulurent célébrer la fête de leur patron, Saint-Jean-Baptiste; le curé de leur paroisse leur a dit, à la demande de son supérieur, qu'ils ne pouvaient pas entrer dans leur église. A Brunswick, le même jour, la même défense a été lancée à la figure de ceux qui voulaient observer ce jour par une manifestation religieuse. Les gens de Brunswick célébrèrent quand même, d'une manière profane, naturellement, et nous envoyèrent de l'argent pour nous permettre de venir ici vous raconter la chose. La même chose a été faite à Lewiston, il y a quelques années. A Waterville pour desservir 5,000 personnes l'évêque a accordé ou ordonné l'érection de deux églises en plus de celle qui existait déjà. La vieille église était bonne et suffisante. Je ne veux pas entrer dans les détails, mais règle générale, une église suffit pour accommoder cinq mille personnes dans une ville. On me dit que ce qui est arrivé à Waterville a été fait pour punir quelqu'un. A Lewiston, par un défaut de jugement, une église destinée à 15,000 personnes est actuellement en voie de construction par à peu près la

moitié ce nombre de gens et pour un coût approximatif de \$500,000. Si les laïques, des hommes d'affaires, des hommes de jugement, des hommes du monde, avaient été consultés sur ces questions, ces abus cyniques d'autorité n'auraient pas été tolérés.

A Orono, il y a quelques années, on commença de construire une église qui devait coûter environ \$20,000, et avant qu'elle fût finie elle avait déjà coûté \$60,000. Mais le peuple est sans moyens de défense. Lorsqu'on les chasse d'une église qu'ils ont bâtie et payée, les gens sont obligés de s'en aller et de bâtir une autre église. Aucune autre alternative ne leur est laissée. L'évêque et le curé de la paroisse font les dettes et les gens paient.

Dans certains milieux des concessions ont été faites. A Brunswick, il y a quelques mois, un nouveau règlement a été établi au sujet des baptêmes. Ceux qui ne pouvaient pas payer l'honoraire étaient obligés de venir à l'église à pieds. On se faisait ce raisonnement : "Si vous êtes capables de payer une voiture pour transporter à l'église le père et l'enfant, la marraine et le parrain, vous êtes capables de payer l'honoraire de quatre dollars." Le résultat a été que ceux qui étaient trop pauvres pour payer les \$4, ont été forcés de marcher à l'église avec un enfant dans leurs bras, et d'exhiber leur pauvreté sur les rues de la ville, au grand amusement des imbéciles, mais en soulevant le dégoût profond des gens raisonnables.

Mais la charité chrétienne ne s'exerce pas librement partout. Dans ma paroisse, lorsqu'une collecte va être faite dans l'église pour le curé nous sommes invariablement favorisé d'un sermon sur la charité chrétienne, et, pendant qu'il est encore sous l'influence de cette divine inspiration, l'orateur ne manque pas d'exprimer dans la péroraison de son sermon cette pensée charitable que ceux qui ne donneront pas se verront refuser les derniers rites de l'Eglise à l'article de la mort. Il n'y a pas encore un an j'ai entendu mon propre curé, au cours d'un de ces sermons, se servir, en deux circonstances, des expressions suivantes : "Deux montagnes ne se rencontrent pas ; mais deux

hommes peuvent se rencontrer. Si vous ne me reconnaissez pas aujourd'hui, à mon tour je ne vous reconnaîtrez pas quelqu'un de ces jours. Un jour, vous serez tellement faible et tellement impuissant que vous n'aurez pas envie d'être aussi indépendant." En bon anglais cela veut dire que si vous ne payez pas je réglerai mes comptes avec vous à votre lit de mort. Et ils mettent leurs menaces à exécution. Pour certains d'entre vous, cela peut paraître indifférent, même risible. N'oubliez pas que ceux qui entendent ces paroles ne sont pas dans cette disposition d'esprit. Depuis le berceau jusqu'à la tombe on leur a enseigné qu'ils doivent confesser leurs péchés à un prêtre s'ils veulent entrer dans le royaume des cieux.

Pouvez-vous vous imaginer l'angoisse de ce moribond ? Il sent qu'il a été pressuré jusqu'à la dernière cent pendant sa vie, et toute la préparation que lui réservent les disciples du Christ pour son entrée dans l'eau-de-là, c'est la pensée qu'il devra mourir comme un chien. C'est ainsi qu'il comprend sa situation, c'est même l'expression dont on se sert à l'adresse de ceux qui meurent sans les derniers rites de l'Eglise. Pouvez-vous vous représenter dans votre imagination la souffrance morale qu'endurent, devant la dépouille d'un mari, d'un père, l'épouse, les enfants qui croient fermement que le disparu a laissé sur la famille une tâche qu'il faudra des générations pour effacer ?

Nous voulons régler la situation du curé et de ses vicaires de façon à ce que nous puissions leur dire : "Vous recevrez tant, et pas plus." C'est le seul moyen auquel nous puissions songer de ramener nos révérends amis à un sens plus calme de leur devoir, et aussi de leur inspirer un peu plus de respect pour l'argent des autres. Nous ne pourrions arriver à cela tant que nous ne rentrerons pas en possession de toutes les propriétés, mobilières ou immobilières, qui nous appartiennent, et que nous ne pourrions pas en contrôler les revenus.

Aujourd'hui, je m'attends à ce que, on le fait depuis deux semaines très certainement, dans les boutiques d'asservissement que nous appelons pompeusement des écoles

paroissiales, nos enfants, demandent à Dieu la défaite de leurs pères dans cette audience, qu'ils supplient le ciel d'écraser dans l'œuf ce grand travail entrepris pour leur émancipation. Ceci est fait à la demande des religieuses placées sous le contrôle absolu du curé de la paroisse et sous le fouet de leur supérieur commun. Comment aimeriez-vous à apprendre que les institutrices de vos écoles nourrissent la dissension et la haine entre vous et vos propres enfants ?

Quelques écoles paroissiales, dans cet Etat, sont très efficaces, mais il y en a tellement d'autres qui forment des illétrés et des ignorants pour l'Etat du Maine, que c'est votre devoir d'étudier cette question. Vous avez dû penser, pendant mes remarques, que la somme d'argent considérable dont je parlais était employée ou devait être employée pour le maintien de nos écoles paroissiales. Il n'en est rien. Nous achetons et payons nos écoles; mais nous payons de plus pour l'enseignement que nos enfants y reçoivent, tandis qu'on nous refuse le privilège d'envoyer nos enfants aux écoles publiques. Nous sommes aussi obligés d'acheter les livres dont se servent nos enfants, et dans certains endroits les livres sont changés si souvent que je me demande si quelqu'un n'est pas plus intéressé à vendre les livres qu'à enseigner ce qu'ils contiennent. Chaque année, deux ou trois dimanches avant l'ouverture des classes, le curé a deux ou trois sermons clichés, les mêmes tous les ans, où il nous défend d'envoyer nos enfants aux écoles publiques. Nous sommes menacés d'excommunication, de la privation des sacrements de l'Eglise, si nous envoyons nos enfants à vos écoles. Ces saints hommes appellent les écoles publiques des écoles sans Dieu. Je n'ai pas le droit de dire si cette prétention est justifiée ou non. Il n'est pas de ma compétence de le faire. Je ne discuterai donc pas ce point. Je comprends que c'est un règlement de l'Eglise. Très bien, je me soumetts.

Nous ne pouvons pas acquérir l'éducation gratuite qui est donnée dans les écoles publiques, mais nous voulons avoir celle qui la suit immédiatement. Nous voulons que

les laïques aient un mot à dire dans l'enseignement et l'administration des écoles.

Comme je vous l'ai montré, nous avons l'argent qu'il faut pour rendre nos écoles gratuites, nous avons l'argent qu'il faut pour acheter les livres de classe et pour donner aux enfants de nos paroisses les avantages d'une éducation pratique. Nous connaissons, nous croyons connaître ce qui convient le mieux à nos enfants. Nous connaissons ce dont ils manquent. Nous savons que dans cet Etat, et les statistiques viennent à l'appui de cette assertion, qu'une personne sur cinq a le droit de vote. Lorsque vous arrivez aux Franco-Américains un habitant sur onze seulement est un voteur. Pourquoi? Parce qu'ils ne peuvent pas se qualifier comme voteurs. Ils ne peuvent pas remplir les conditions exigées par la loi de l'Etat, des conditions pourtant très simples, comme vous le savez. Mais ils ne peuvent même pas lire et signer leur nom. Ceux qui se sont occupés activement de la naturalisation savent que ce que je dis là est vrai. Et ce n'est là qu'un exemple du défaut général d'éducation. Les instituteurs sont rares et les élèves sont nombreux. Tout ce que les maîtres peuvent faire c'est d'enseigner aux enfants le catéchisme et les prières. Actuellement on ne peut pas remédier à cet état de choses parce que le trésor paroissial coule. Nous voudrions le réparer, garder son contenu et l'appliquer au maintien de nos écoles, mettre ces dernières plus en conformité avec les idées modernes puisque nous ne pouvons pas en fréquenter d'autres.

Nos enfants sont aussi bons, aussi brillants, aussi intelligents que les enfants de qui que ce soit. Nous voudrions leur donner ce que la banqueroute, la faillite des banques et les autres calamités ne peuvent pas leur enlever : une éducation solide et sensée. Ils ont droit à cette éducation, nous la leur devons, et vous devez à l'Etat du Maine de voir à ce qu'elle leur soit donnée. Donnons-leur une éducation gratuite, large et moderne, et ils penseront par eux-mêmes, ils sauront se conduire dans l'avenir, et s'il arrive qu'une autre partie de la population ait besoin de leur aide,

ils se porteront à son secours par tempérament et avec cette intelligence puisée dans l'entraînement que vous leur aurez donné.

Ce langage peut vous paraître sévère. Le triste état de choses que je vous ai dévoilé est certainement une révélation pour la plupart d'entre vous. Mais, contrairement à certaines révélations d'autrefois, mes déclarations sont appuyées sur des faits, sur des faits de constatation quotidienne. Tout le monde sait que les sommes que j'ai indiquées sont réellement les sommes prélevées par les officiels de l'Eglise catholique dans cet Etat. Du moins, elles sont approximativement exactes. Si ma déclaration au sujet de la distribution finale qui en a été faite n'est pas exacte, ce n'est pas de ma faute. Je suis arrivé à cette conclusion en me guidant sur la déclaration assermentée d'un des officiers de la corporation.

Si les prêtres, au lieu de l'évêque, ont reçu et gardé le surplus des dollars péniblement gagnés des fidèles, ils ont reçu le prix de leur honte. Et si vous ne me croyez pas, je vous invite à aller visiter les "petits Canadas", comme on les appelle, distribués dans cet Etat et dans tous les Etats de la Nouvelle-Angleterre. Vous verrez de vos yeux ce que ces chefs improvisés ont fait pour nous. Vous verrez qu'ils vivent dans le luxe, tandis que le paroissien, leur voisin, est maintenu pauvre, ignorant et privé de la chance d'avancer dans ce monde.

Si l'évêque a reçu et gardé le surplus des dollars péniblement gagnés des fidèles, il n'a pas fait ce qui pouvait être fait de mieux pour la réputation sacrée de l'Eglise dont je suis membre. Il n'y a pas de religion d'Etat en ce pays. Les pères de la république ont agi avec sagesse en décrétant qu'il n'y en aurait pas. Ils nous ont ainsi épargné les conflits malheureux qui se sont soulevés et qui sévissent actuellement dans l'autre hémisphère, notamment en Europe. Les évêques catholiques de notre pays peuvent exercer une influence pépondérante dans les conseils de la nation à Washington : avec l'aide des innombrables satellites qui gravitent autour de lui, l'évêque catholique de cet

Etat peut exercer une forte pression sur la politique de nos hommes public dans cet Etat, mais je ne crains pas de dire que cette tactique, qui consiste à brandir la verge de fer, précipite de secrètes désertions et limite graduellement son pouvoir aux paysans crédules et aux quartiers pauvres de nos villes.

Je ne traîne pas le nom de la religion catholique, ni aucun de ses dogmes dans cette discussion, je critique seulement l'administration de ses officiels sur la question vitale des droits de propriété d'une portion respectable des citoyens de cet Etat. Et toute mon excuse pour interjecter dans ce débat les expressions claironnantes d'émancipation, d'indépendance, de liberté, et une lueur de la flamme oratoire de 1776, ou de 1860, c'est que l'occasion s'y prête, c'est que l'occasion le commande. Nous sortons d'une Russie barbare, d'une Turquie despotique; nous essayons de nous arracher à l'étreinte puissante d'un système qui nous tient en arrière et au bas de l'échelle depuis un demi siècle. Si, pour suivre les prescriptions du Vatican et de ses représentants en ce pays, nous devons continuer à mener une vie double, nous demandons la pleine jouissance de ce qui nous appartient comme citoyens de cet Etat et dans la forme que nous vous avons soumise respectueusement.

Nous sommes partis d'un bon point de départ dans la préparation de ce travail. Notre bill est juste de quelque coté que vous le preniez. Il n'est coercitif pour personne, il n'est pas destiné à des gens qui vendraient leur droit de naissance pour "un plat de lentilles." Il est destiné à des hommes qui peuvent regarder le monde en face, penser pour eux-mêmes, et se fier à eux-mêmes.

Si ce bill devient loi dans cet Etat, et je compte qu'il le deviendra, ceux qui jugeront à propos d'en méconnaître les stipulations, pourront le faire, bien que ce sera un jour sombre pour cet Etat celui où il apprendra que nombre de ses citoyens, comme les Hébreux de l'ancien temps, sont trop endormis ou trop paresseux pour recueillir la manne du gouvernement autonome. Mais le principe aura été sauvé et il pourra être invoqué en tout temps.

Comme je l'ai déclaré au commencement de ces remarques, les signataires de ce bill n'agissent qu'à titre de représentants d'un nombre considérable de citoyens de cet Etat. Nous ne sommes qu'un atome dans l'univers. Mais il n'est pas injuste de dire que toute critique qui nous est hostile est aussi hostile à nos commettants.

Dans une lettre adressée à tous les curés de l'Etat du Maine, Mgr Louis S. Walsh les a priés de recueillir les signatures de dix hommes influents de leur paroisse pour combattre la requête signée par des *gens irresponsables*. Si les proposeurs ne sont pas moralement ou intellectuellement responsables, je vous demande si la responsabilité qui affirme sa virilité à l'âge de vingt-et-un ans n'a pas droit à autant de respect et de considération que la responsabilité du pupille qui goûte les bienfaits de sa tutelle.

Examinez seulement les requêtes appuyant la loi des proposeurs. Vous verrez que toutes les conditions de la vie y sont convenablement représentés, même si les requérants n'ont pas eu la précaution de se rendre au presbytère pour y demander aux adversaires la permission de faire ce que nous faisons.

Si l'évêque veut dire que les requérants sont financièrement irresponsables, je ferai observer que c'est là une insulte gratuite, lancée à la majorité de ceux-là mêmes qui ont fait qu'il a été possible à l'évêque et à ses subalternes de devenir eux-mêmes financièrement responsables, de vivre dans le luxe et de rouler dans la richesse. Nos requêtes ont droit à cette marque de respect au moins que l'on reconnaisse que ceux qui les ont préparées l'ont fait librement, sans caresser l'arrière-pensée de conserver une grasse sinécure ou sans attendre une récompense.

Ce fut vraiment un trait de profonde sagesse que de demander, comme l'a fait l'évêque, pas moins de dix et pas plus de vingt signatures pour les contre-requêtes. Dans quelques paroisses on n'a pas pu trouver les dix justes. Dans d'autres on a à peine obtenu le nombre requis, et, dans la plupart des cas, vous verrez que les contre-requêtes sont signées par les parents du curé de la paroisse, par

l'épiciers et ses commis, et par d'autres qui gagnent leur vie à rôder autour du presbytère. Dans tous les cas, les proposeurs sont cent contre un. Pouvez-vous, après cela, avoir des doutes sur le sentiment du peuple, quand pendant deux mois, du haut d'environ soixante-quinze chaires de vérité, dans les maisons de Dieu, ceux que nous accusons d'adorer le veau d'or ont accablé d'invectives les proposeurs et les partisans de cette mesure ?

A Portland, aussitôt que l'avertissement biblique est venu que dix justes étaient nécessaires pour sauver les cités perverses, un prêtre n'a pas craint de dire quelle était la cause de tout le trouble. Il a dit à ses paroissiens que les requérants étaient les mêmes gens qui avaient volé \$650,000, aux Franco-Américains des Etats de la Nouvelle-Angleterre, que les requérants voulaient s'emparer de l'argent des catholiques de cet Etat.

Un beau compliment pour l'intelligence des paroissiens, n'est-ce pas ? pour ceux surtout qui ont lu le bill. La première déclaration est trop absurde pour qu'on s'y arrête sérieusement. La seconde, bien que très ridicule, trouve sa réponse dans la simple lecture du bill. Est-ce que le bill ne dit pas textuellement qu'à chaque paroisse sera confiée la garde de son propre argent ? Jusqu'aujourd'hui c'est le curé de la paroisse qui était chargé de cette tâche. Ni le curé, ni l'évêque n'ont jamais fourni de cautionnement pour garantir la fidèle exécution de leurs devoirs sous ce rapport. Les prêtres catholiques qui sont nés, qui ont été élevés, qui ont été instruits dans l'Etat du Maine et pour l'Etat du Maine sont peu nombreux, l'offre est dépassée par la demande. Pour obtenir le nombre nécessaire on les fait venir de toutes les parties du monde. Pourquoi leur confierions-nous plus longtemps la garde de notre argent ? Nous avons appris que de gigantesques défalcations avaient été commises dans les institutions catholiques de ce pays. On n'a rien fait à ce sujet. Et c'est exactement pour nous protéger contre de futures supercheries et contre les marchands de briques dorées de toutes espèces que nous avons

pris la détermination de prendre nous-mêmes soin de notre argent à l'avenir.

Nous avons opéré dans des conditions désavantageuses depuis que l'avis de notre requête a été signifié à la corporation il y a quelques mois. Je reconnais que par des menaces, ou par son habileté, la corporation a pu devenir le rédacteur en chef de quelques journaux de cet Etat. Les quelques journaux qu'on n'a pas pu amadouer on les a muselés, et ils ne disent rien des soixante-quinze mercenaires qui ont essayé de désintéresser le peuple de cette affaire et qui ont essayé d'en faire une question de race. Mais je tiens à dire ici que si certains journaux anglais ont pu être effrayés et qu'ils se sont contentés de rêvasser, les deux journaux français de cet Etat n'ont pas été conduits par l'évêque. Il y a deux semaines, dans une église, le curé, afin d'engager ses paroissiens à signer la contre-requête, a qualifié sarcastiquement notre démarche "d'affaire française" (a french affair.) Voilà vraiment une déclaration magnanime de la part de quelqu'un dont la mission divine est définie par cette parole du Maître : "Paissez mes brebis."

Evidemment, l'orateur voulait enflammer l'imagination de ceux qui ne connaissaient pas le texte de la loi. Mais, un jour, ces mêmes gens verront à travers cette ruse, un jour ils découvriront qu'on les a fait collaborer à une criante injustice, et ils déchargeront leur colère sur l'homme qui les aura trompés. Les proposeurs, lorsqu'ils ont conçu le changement que nous demandons, ont cédé à des motifs beaucoup plus larges, et la loi le prouve clairement. Elle est digne de n'importe quelle communauté progressive. Elle a été comprise par un grand nombre de gens qui ne se réclament pas des Franco-Américains. Nos requêtes sont parsemés à profusion d'excellents noms irlandais. Si ces derniers n'y sont pas la majorité, je ne le puis expliquer que par ce fait que la population catholique totale de cet Etat en 1908 était de 120,000 âmes, et que sur ce nombre, en 1908, d'après un recensement fait et assermenté par les curés des paroisses, les Franco-Américains étaient 97,567. N'est-ce pas la chose la plus naturelle du monde que les

Franco-Américains aient assumé le fardeau de cette entreprise ? C'est ce que nous avons fait. Nous avons le nombre, l'argent, l'organisation et une disposition naturelle à entreprendre cette tâche ; c'est un des traits caractéristiques de notre race que de vouloir terrasser quiconque se place entre nous ou qui que ce soit et les droits de l'humanité. Du haut de la chaire, dans les rues, dans l'épicerie du coin, des baveurs nous ont traités de révolutionnaires et d'infidèles français, et je ne doute pas que les déclarations de ces têtes chaudes ne soient arrivées jusqu'à ce capitole. Mais qu'est-ce que cela prouve ? De bonnes révolutions ont eu lieu, et de bons révolutionnaires ont vécu qui ont fait leur part dans le relèvement de l'humanité.

Notre requête est en quelque sorte quelque chose de nouveau pour vous. Elle ne l'est pas pour moi, elle ne l'est pas pour tout le monde. Nous ne pouvons pas invoquer de précédents, il n'y en a pas. Nous sommes pratiquement des novateurs, et nous comprenons que, par une évolution naturelle, l'imperfection de ce que nous proposons peut être corrigée. Nous vous sommes reconnaissants pour la patience et l'attention que vous nous avez accordées aujourd'hui. Je perçois très facilement qu'à certains d'entre vous il répugnait d'écouter ce que nous avons à dire, mais je pardonne cordialement à tous ceux qui, dans cette députation générale du peuple, sont opposés à tout changement dans la loi. Nous sommes tous semblables, nous sommes tous humains. Le peuple de cet Etat serait une des sept merveilles du monde si, à la première invitation, il se montrait enclin à abandonner les sentiers battus. La plupart des hommes sont physiquement et mentalement paresseux. C'est la tache originelle emportée du Paradis Terrestre.

Nous avons rencontré chez vous plus que de l'indifférence, et c'est à la louange de tous ceux qui ont exprimé l'opinion que nous commettions une injustice. C'est contre nous que l'injustice est commise. Vous savez, et vous entendrez dire par d'autres, que nous combattons une grande injustice. Vous savez que nous ne voulons l'argent de per-

sonne, que nous ne demandons que ce qui nous appartient. Nous demandons qu'on nous laisse en paix.

Nous soumettre aux indignités que je vous ai décrites serait de la dernière lâcheté. Je vous ai fait voir l'inconduite d'une corporation illégitime, d'une corporation qui essaie par tous les moyens, loyaux ou déloyaux suivant la loi du pays, de museler la presse et d'étouffer la voix d'un peuple maltraité. Je vous ai montré comment nos enfants étaient déportés, comment nos paisibles assemblées étaient dispersées, comment des citoyens respectueux de la loi étaient évincés de leur propre propriété afin d'étouffer les protestations soulevées par une usurpation de pouvoir effrontée, par d'insolents et persistants abus de confiance.

Le désordre que nous répudions a fait des despotes de ceux qui devraient être sur la terre les représentants d'un Dieu d'amour et de pitié. La sainteté de nos foyers n'est plus respectée. Ce système arbitraire a enlevé des enfants sans défense, il a brisé le lien des familles en empoisonnant l'esprit de l'enfant contre son père, il a déjoué nos meilleurs efforts pour améliorer notre condition sociale, économique, civile, religieuse et politique. Au lieu d'être l'ami des humbles, il est devenu son ennemi. Il séduit les enfants aujourd'hui afin d'asservir les hommes demain. Il insulte les vivants et torture les mourants. Aux yeux des mortels il a répudié sa mission divine et perdu la confiance du peuple, d'un peuple jaloux de sa liberté, d'un peuple craignant Dieu.

Si une seule de mes assertions étaient vraie, si une seule seulement était vraie, nous aurions déjà droit à ce que nos griefs soient redressés. Si aucune n'était vraie, nous aurions encore droit à quelque considération ; parce que cette propriété nous appartient, nous aurions le droit d'avoir un mot à dire dans son administration. Si nous ne le demandions pas, ce serait encore votre devoir d'abolir l'esclavage et d'empêcher qu'on le rétablisse. Ce que nous demandons est marqué au sceau de la décence, de l'honnêteté et du bon sens. Si nous ne recevons pas la valeur de notre argent dans le système actuel, pourquoi quelqu'un s'oppo-

serait-il à ce que nous puissions y voir ? Sommes-nous rendus à ce degré d'aberration que nous soyons obligés de prouver que ceux qui se sont appropriés notre propriété n'en font pas un bon usage avant qu'on nous permette d'en exiger la restitution ?

Si nous n'avons pas ce qui nous appartient, cette situation ne devrait pas être tolérée davantage. Si l'évêque ne reçoit pas assez, nous lui donnerons plus. Si les prêtres ne reçoivent pas assez, nous leur donnerons plus. Mais si les uns et les autres reçoivent trop, nous leur donnerons moins. A l'heure actuelle nous sommes privés même du plaisir de donner et de nous montrer généreux. Si l'évêque et les prêtres ont besoin d'argent pour se faire des amis, nous aimerions à tenter fortune dans le même sens. Il est beaucoup mieux d'être magnanime avec son propre argent. Ainsi on n'abaisse ni ne dégrade personne, mais on inspire et encourage le plus grand nombre. Nous ne demandons de secours à personne. Nous sommes en état de prendre soin de nous-mêmes. Si d'autres ont besoin de secours, nous viendrons à leur aide, mais nous voulons le faire de notre plein gré ; c'est ce que nous pourrions faire aussitôt que la toile tissée autour de nous aura été déchirée, mise en pièces, et que ses débris auront été jetés sur un passé qui met le rouge de la honte sur nos fronts. Nous demandons qu'on nous laisse en paix.

Vos prédécesseurs, en 1887, avaient l'excuse d'ignorer la situation ; c'est un bouclier que vous n'avez plus. Je vous ai démontré que l'abrogation pure et simple de cette loi nous serait déjà de quelque profit. Si vous allez jusqu'à refuser de remplir ce simple devoir, sous tous rapports, vous commettrez un acte qui sera la remise en vigueur de la loi de 1887.

Si vous ne pouvez pas nous donner ce que nous suggérons que vous nous donniez, au nom de l'humanité faites, en abrogeant cette loi, qu'on nous laisse en paix, et nous verrons avec le temps à obtenir des règlements en justice de façon à ce que nous ayons un régime qui soit un gouvernement par les lois et non un gouvernement par un homme.

*[Fin du discours de M. Dupré.]*

# Un mal à combattre

---

(La Tuberculose)

---

*La Revue Franco-Américaine est heureuse d'offrir à ses lecteurs les principales parties de l'intéressante conférence donnée à Montréal, le 27 juin dernier, par le Dr J. A. Gauvreau.*

*Les circonstances tragiques dans lesquelles elle fut donnée (1) ne lui auraient pas donné une grande notoriété qu'elle aurait déjà, par sa seule force, attiré l'attention des savants, des lettrés, tout aussi bien que de ceux qui sont le plus exposés au terrible fléau de la tuberculose. La lutte est désormais organisée contre ce qu'on est convenu d'appeler la peste blanche. Le Dr Gauvreau est un des plus ardents dans la lutte et sa conférence fournira une arme puissante contre la maladie et sa propagation.*

*Elle a, du reste, reçu les honneurs de la publicité de la plupart des revues médicales du pays.*

---

## CAUSES DU MAL

Ceux qui traitent de la question, dans les vieux pays, signalent comme l'une des causes principales de la tuberculose le *paupérisme ou la misère*.

Il fait bon de constater que tel n'est pas le cas chez nous. Les paresseux de profession sont assez rares dans notre province, et à qui veut, le travail arrive plein les bras. La

---

(1) L'auteur parlait devant un auditoire réuni dans le soubassement de l'Eglise St-Jean-Baptiste de Montréal au moment même où la foudre frappait l'église et y allumait l'incendie qui la détruisit complètement.

maladie peut amener la misère, mais il est rare que la misère soit cause de maladie. Chacun, semble-t-il, aspire et parvient à une modeste aisance ; et si, malgré des moyens relatifs ordinaires, l'on ne se donne pas le confort hygiénique qui convient, c'est que l'éducation fait défaut et que l'on sacrifie le bien être à un luxe inutile.

Mais si, par exemple, sous le vocable de la misère il convient, comme je le crois, de comprendre l'*alimentation défectueuse et la mauvaise hygiène*, je n'hésite pas à dire, qu'ici comme aux vieux mondes, la misère entre en cause et prépare indubitablement le terrain à la tuberculose par excès, comme là-bas elle le prépare par défaut. Qu'un ballon soit inserviable, parce qu'on ne le souffle pas assez ou parce qu'on le souffle trop, c'est toujours un ballon inserviable !

#### HOSPITALITE DE MAUVAIS ALOI

C'est en parlant des causes de la tuberculose qu'il convient de signaler l'*esprit hospitalier canadien-français*, à la fois digne d'éloges et d'amers reproches.

Je passe sous silence les éloges et m'attarde, à dessein, à déplorer cette coutume profondément enracinée, chez nous, de consacrer aux visiteurs, aux parents éloignés, à ceux qui ne passent que quelques heures de l'année en notre compagnie, si ce n'est au beau de la belle, la plus grande chambre de la maison, celle que, tous les jours, le soleil inonderait de ses bienfaisants rayons de lumière si, sur les croisées hermétiquement closes, ne se superposaient, comme sur un oignon les pelures, les petits rideaux d'en bas, les petits rideaux d'en haut, les toiles vertes, jaunes ou blanches, les grands rideaux de guipure de dentelles ou de points-d'esprit, et les importantes mais sombres portières en chenille !

Savez-vous, vraiment, ce que vous faites, bonnes mères de famille, en agissant ainsi ? Vous privez la plante de ses rayons de lumière. Vous laissez se développer dans l'ombre et l'humidité d'une salle de famille mal aérée et sans soleil, au centre

de votre habitation, les pauvres petits qui devraient plutôt, de six heures du matin à midi ou de midi à six heures du soir, prendre leurs ébats dans le salon d'en avant, sans tapis, ni rideaux, ni tentures, mais trempé de rayons de soleil.

#### COUTUME CRIMINELLE

Quand on y songe sérieusement, l'on ne peut s'empêcher de dire qu'elle est vraiment criminelle, cette coutume de consacrer à la vanité de quelques rares réceptions, souvent au plaisir de paraître à l'aise sans l'être, la plus spacieuse et la meilleure pièce de nos habitations. Il faut réagir contre cette coutume, et nous n'y parviendrons que si l'amour maternel, instruit de ses devoirs, comprend qu'il faut immoler au bien-être de l'enfant une à une, les exigences de la vie sociale mal entendue, de cette vie toute faite de compromission, d'étalage, très souvent de regrets et de sacrifices. Vivons selon nos moyens, certes, j'en suis, mais en autant que cela veut dire, élever nos enfants, dans la mesure de tous les moyens à notre disposition, et qu'il faut nous tenir pour coupables de lèse-santé particulière et publique, si nous sacrifions aux vaniteux raffinements de notre société, ne serait-ce qu'un rayon de soleil ou quelques centimètres cubes d'air pur.

#### L'ALCOOLISME

Je n'ai pas à reprendre la thèse qu'on a dû, déjà, développer devant vous. Je tiens, cependant, à m'autoriser du témoignage d'un savant, le Dr Letulle, de Paris, pour conclure comme il concluait, dans un rapport au congrès international contre l'alcoolisme, tenu à Vienne en 1901, que de toutes les maladies chroniques l'intoxication lente par l'alcool est celle qui prépare le mieux à l'invasion de la tuberculose pulmonaire, celle qui aggrave le plus sûrement, en frappant d'impuissance le traitement basé sur l'hygiène et sur la diète.

## POUSSIERES VIRULENTES

Enfin, devons-nous le dire et nous y attarder un peu, dans l'immense majorité des cas, c'est par des poussières virulentes, en suspension dans l'atmosphère, que la maladie se contracte. Les personnes saines introduisent ces poussières dans leurs poumons en même temps que l'air inspiré.

Il y a à peine 45 ans, en mil huit cent soixante-cinq, que Villemin indiquait à l'Académie de médecine de Paris les dangers de contagion de la tuberculose.

En 1882, Koch, savant allemand, découvrait l'agent de l'infection tuberculeuse.

Au congrès de la tuberculose, en 1898, l'on mettait à l'ordre du jour le rôle de la contagion.

En 1899 à Berlin, en 1901 à Londres, en 1905 à Paris, et je dois ajouter avec orgueil, en 1906 au congrès des médecins de langue française de l'Amérique du Nord, à Trois-Rivières, le fait saillant mis en lumière par de multiples observations, fut que la contagion est la cause incomparablement la plus fréquente de la tuberculose, et que le crachat du tuberculeux est le principal agent de la contagion par l'infection des locaux d'habitation et des places publiques. A ces divers congrès, il fut encore prouvé, expérimentalement, que la contagion ne s'opère pas seulement par les produits des crachats desséchés et mélangés aux poussières, mais qu'elle peut s'effectuer dans la dissémination des particules des crachats que les phthisiques projettent autour d'eux par la parole, la toux, voire même par l'éternuement.

## RECHERCHES CONCLUANTES

Parmi les nombreuses recherches sur les contagions de la tuberculose intéressantes à connaître et fort concluantes, je me permets d'en rapporter deux qui ne manquent pas d'originalité, et à l'aide desquelles on peut aisément étayer des conclusions pratiques.

Vers 1896, dans une municipalité du nord de l'Europe, on avait constaté, en très peu de temps, une vingtaine de cas de tuberculose, et ces cas se recrutaient, parmi ceux qui avaient à faire des recherches aux archives municipales. L'idée vint à un médecin d'examiner ces documents, et l'on put constater que toutes ces paperasses fourmillaient littéralement de bacilles de Koch. L'enquête permit d'établir que longtemps auparavant un des employés aux archives avait l'habitude de mouiller son doigt de salive avant de tourner les pages. C'était évidemment de cette façon que toutes les pièces s'étaient infectées au point de communiquer la tuberculose à ceux qui venaient plus tard les feuilleter.

Voici un autre fait que je livre principalement à la considération des jeunes filles, volages ou non, assez intelligentes pour comparer elles-mêmes et conclure que de la langue au lèvres le pas est court.

Le docteur Bousquet, de Paris, avait dans son service d'hôpital un tuberculeux, grand collectionneur de timbres-poste. Ce malade faisait un échange de timbres avec ses camarades de salle. Le médecin craignant une contamination quelconque par les timbres mouillés par la salive du tuberculeux, se décida à faire une expérience.

Trois cents timbres souillés par le malade furent placés pendant vingt-quatre heures dans de l'eau stérilisée. Cette eau fut injectée à huit lapins. Les huit lapins moururent de la tuberculose !

Jeunes filles, rappelez-vous l'expérience des lapins !

#### MOYENS SUGGERES

Parmi les divers moyens suggérés, non pas pour enrayer cette maladie mais pour diminuer le nombre de ses victimes, il y a lieu de distinguer entre les moyens de préservation pour ceux qui ne sont pas atteints, et les moyens d'assistance aux victimes du mal.

*Les moyens d'assistance aux victimes du mal, consistent*

sur tout dans l'œuvre du placement des enfants tuberculeux à la campagne, dans l'œuvre des sanatoriums, dans le genre de ceux de Rainbow Lake, de Ste-Agathe des Monts, et dans l'œuvre des dispensaires dans le genre de celui que l'initiative privée, associée à l'initiative religieuse, vient de fonder à Montréal : tous moyens fort complexes en eux-mêmes et qui demanderaient à être spécialement expliqués. Toutefois, peut-on dire qu'ils synthétisent tout le traitement de la tuberculose et se résument à trois choses : une bonne alimentation, du soleil et de l'air pur.

#### MOYENS DE PRESERVATION

Quant aux moyens de préservation, comment les appliquer ?

Tout simplement, Mesdames, en commençant par mettre en pratique, pour soi-même, les conseils qui se dégagent des considérations familières que je viens de faire. Une fois que l'on est convaincu qu'il importe à notre santé personnelle de se prémunir contre un mal, la vie de l'être étant en cause, tout préjugé tombe, toute coutume, pour séculaire qu'elle puisse être, est abandonnée. Combien avez-vous connu de grands-pères et de grand'mères qui couchaient leurs fenêtres ouvertes ? Et cependant, cela est d'usage courant aujourd'hui, et loin de s'en plaindre, l'humanité s'en trouve mieux.

#### SANCTION AUX LOIS

Il a fallu édicter des lois sévères pour défendre de cracher sur le parquet des édifices publics, dans les chars, sur les trottoirs et dans les parcs. Les lois édictées ne seront efficaces qu'en autant qu'elles seront secondées par l'éducation familiale, et qu'elles ne seront pas enfreintes brutalement par ceux qui les appliquent ou veulent les faire respecter.

#### A QUI LA FAUTE ?

L'on verse des larmes qui semblent bien sincères, en haut lieu, et l'on se plaint amèrement des progrès de la mortalité infantile, des épidémies de fièvre typhoïde, ou de l'invasion de

la tuberculose. Mais, à qui la faute si certaines fabriques ne sont que des cages à microbes ?

A qui la faute si, au sein même de la métropole commerciale de notre vaste pays, il y a tant d'ateliers insalubres, tant de maisons malsaines à démolir et qui ne le sont pas ?

A qui la faute si, pour faire fleurir son *bedit négoce*, le Juif épargne même l'air à ceux qu'il emploie ?

A qui la faute si certains quartiers de la ville ne sont plus appelés autrement que nids à microbes ?

A qui la faute si la mortalité infantile augmente partout où la conscience particulière ne s'est pas révoltée ?

A qui la faute si le "syphilitique" et le tuberculeux se désaltèrent à la même source d'eau impure que nos enfants, dans les parcs ?

A qui la faute si, sous le couvert des lois, au delà de mille cafés et restaurants versent à boire au peuple dans des verres rincés à la façon des restaurateurs, dans la rinçure des verres de ceux qui ont bu précédemment et toujours essuyés avec la même toile souillée ?

A qui la faute si la licence des hôteliers leur permet d'arracher le sou aux quêteux et les copes du tramp en leur donnant des free lunches que l'expérience des lapins de tantôt prouverait être l'une des causes les plus certaines de tuberculose dans la cité ?

A qui la faute si, au pied de la montagne aux flancs de laquelle s'ébattent joyeusement nos chers petits, pullulent des germes de mort, si les bacilles de Koch balayés dans toutes les rues s'y prélassent au soleil de l'été, en attendant qu'ils s'endorment paisiblement sous les neiges de l'hiver, pour revivre, plus vigoureux, en compagnie de millions d'autres, au retour du printemps ?

A qui la faute enfin si, malgré les expositions antituberculeuses, malgré les commissions royales et malgré les congrès, la tuberculose bat son plein, et nous enlève à sa part, chaque année, 10% de nos morts ?

La faute en est autant aux particuliers qu'aux pouvoirs publics.

Ce qu'il importe pour vous, Mesdames, et quand je m'adresse à vous je m'adresse à toutes les familles canadiennes-françaises, c'est de vous renseigner d'abord, de vous convaincre ensuite, et puis, après cela, de vous révolter! Et par révolte, j'entends insister sagement mais énergiquement, chacune dans sa sphère, dans la mesure de toutes les influences à votre disposition.

Quand vous aurez appris à vos enfants qu'il ne faut jamais cracher à terre; quand vous leur aurez fait prendre l'habitude de ne jamais mettre dans leur bouche des objets souillés, sous de cuivre ou verres de restaurant; quand vous leur aurez donné des chambres bien aérées; quand vous aurez fait disparaître les coins noirs de votre maison; quand vous saurez que la propreté est faite non pas de dentelles, de chiffons, de froufrous et de ramasse-poussière, mais d'eau pure, d'air salubre et de rayons de soleil; quand vous serez convaincues de la nécessité qu'il y a de travailler à la culture physique en même temps qu'à la culture intellectuelle et morale de vos enfants; quand vous suivrez à la lettre les prescriptions de l'hygiène dans votre domicile particulier; quand vous aurez la notion personnelle du danger que vous courez dans les parcs et sur la rue; quand vous comprendrez qu'il importe de ne pas cracher dans un lieu public, sans souci de contaminer ses semblables; alors, nous pourrons espérer voir diminuer le fléau de la tuberculose. C'est l'éducation de la famille qu'il importe de faire pour ensuite édifier celle de la masse et de ceux qui la gouvernent.

Le souci de l'intérêt du prochain n'est pas assez répandu chez nous. Combien n'arracheraient pas, sur leur parterre, un brin d'herbe qui, chez le voisin ou dans un parc, cassent les branches pour cueillir les fruits ou simplement les fleurs? Il importe pour rendre possible l'application des lois de

l'hygiène, de persuader à chacun que l'intérêt collectif n'est, en ces matières, que la somme des intérêts individuels.

Parviendrons-nous à cela ? Oui assurément, si nous sommes secondés privément et publiquement.



Je crois en avoir dit assez pour faire comprendre comme l'étude de cette question en appelle d'autres sur sa route. Je n'ai guère soulevé, cependant, qu'un coin du voile : à vous de compléter mes données imparfaites et surtout de mettre en pratique les conseils que vous aurez saisis au vol.

Heureusement, l'initiative privée n'est pas seule au combat.

Les congrès médicaux de tous les pays du monde ont, tour à tour, mis cette question de la tuberculose à l'étude et tenté de la résoudre. Les gouvernements, soucieux de la vie de leurs administrés, ont favorisé ce mouvement. Disons, à l'honneur du nôtre, qu'il a nommé une commission antituberculeuse dont le rapport défraye les *statistiques* de tous ceux qui s'occupent actuellement de la question. Enfin, les sociétés philanthropiques des deux mondes, dans la mesure de leurs moyens et selon la conception sociale de leurs administrateurs, contribuent à la solution de ce difficile problème. Chez nous, la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, en tête du mouvement, organise pour l'année prochaine la plus complète exposition antituberculeuse que nous ayons encore vue. C'est plus qu'un gage de succès ; et, si j'ai bonne souvenance, sous le souffle inspirateur d'un de ses membres les plus distingués, M. le chanoine Lepailleur, mon ardent et infatigable curé, à sa dernière réunion bi-annuelle, la Société des Artisans Canadiens-Français est entrée de plein pied dans le mouvement.

De l'union de toutes ces bonnes volontés, espérons-le, de ces efforts combinés sortira, pour le peuple, une éducation antituberculeuse solide, une éducation toute faite de convic-

tions et de principes hygiéniques appliqués, dans la famille, à l'école, dans les lieux publics et partout ; de sorte que s'il est vrai que nous naissons tous plus ou moins tuberculisables, ce sera le petit nombre qui mourra tuberculisé.

**Dr J. Gauvreau.**

## Assimilation et religion dans l'Etat du Maine

---

### IV.—Un document.

M. Jules Fournier a raconté sommairement dans son journal (*l'Action*, 19 août 1911) comment les Irlandais avaient réussi à voler le diocèse de Portland à nos compatriotes ; comment le choix qui était d'abord tombé sur le chanoine Trudel fut porté à la dernière minute sur l'évêque actuel, qui était alors inspecteur des écoles catholiques du diocèse de Boston. Nous avons nous-même, à plusieurs reprises, signalé aux lecteurs de la Revue les faits principaux de cette lutte qui devait se terminer par l'intronisation du plus féroce assimilateur que contienne actuellement la hiérarchie de la Nouvelle-Angleterre. C'est une histoire intéressante sur laquelle nos lecteurs nous sauront sans doute gré de revenir. Cela servira à montrer quelle arme terrible devient le système du "Corporation Sole" entre les mains de gens que la rage de dominer possède et qui, au besoin, ne reculent pas devant les actes les plus extraordinaires pour atteindre leur but. Cela montrera en même temps que nos compatriotes du Maine n'ont pas tort de s'insurger contre un système odieux et pourri qui les livre pieds et poings liés à leurs pires ennemis.

Comme question de fait, la nomination de Mgr Walsh au siège épiscopal de Portland n'a pas été sans surprendre les Irlandais du diocèse eux-mêmes. Ils savaient bien que les conseillers diocésains d'origine franco-américaine avaient réussi, grâce à une vigoureuse protestation, à faire placer un des leurs sur la *terna* des évêques. Mais encouragés par tant d'autres succès, forts surtout de l'appui de Mgr O'Connell qui désirait placer une de ses créatures à Portland, ils réunirent leurs efforts autour de la candida-

ture du grand vicaire du diocèse, Mgr Hurley. Et la nomination de ce dernier paraissait tellement certaine qu'un de ses amis, le Rév. Père Mothon, dominicain français, le déclara d'une façon très nette à la convention tenue par les Franco-Américains à Lewiston (1906). J'étais présent à cette convention et j'observai, non sans quelque appréhension, le soin que le Père Mothon, très influent auprès des délégués, mit à faire éliminer des résolutions toute demande catégorique d'un évêque franco-américain. Les délégués se montrèrent bons princes et reçurent comme une parole de leur futur évêque le message français que Mgr Hurley leur faisait tenir par le curé de Lewiston!

Quelques semaines plus tard se produisait, sous le coup d'événements graves, le départ tragique du Père Mothon que devait suivre d'assez près le remplacement par des Canadiens de tous les pères français dans les paroisses dominicaines de Lewiston et de Fall River. La création d'une province dominicaine canadienne-française, comprenant les deux paroisses que nous venons de nommer, vint ensuite.

Le choix de Mgr Hurley par le Père Mothon était évidemment prématuré. La convention de Lewiston eut lieu les 11 et 12 mars (1906), et la réunion des conseillers diocésains pour le choix des candidats à la succession de Mgr O'Connell n'eut lieu que plusieurs jours plus tard, le 26 mars 1906. C'est dans cette réunion que sur trois candidats irlandais, deux furent élus en votant pour eux-mêmes et deux furent placés sur la liste sans avoir réuni la majorité absolue des voix. Inutile de dire qu'un Canadien ne fut pas placé sur la liste. C'est ce qui amena cette protestation dont il est question plus haut.

Je retrouve même dans mes notes un document signé par les conseillers diocésains, qui fut adressé à Washington et à Rome et qui explique toute l'affaire. En voici les principaux passages :

Le 28 du mois dernier, à 2 P. M., sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Williams, archevêque de Boston, eut lieu, à l'évêché de Portland, l'assemblée des six Consultants diocésains et du Curé inamovible pour

proposer les noms des trois candidats à l'épiscopat de ce diocèse. Il s'y est passé, il fait peine de le dire, quelque chose qui peut avoir de graves et funestes conséquences pour la religion dans le Maine et ailleurs aussi en ce pays. Voici ce qui en est :—

Nous avons été appelés à déposer nos suffrages pour le Dignissimus. Or, les dits suffrages ont été répartis comme suit :

Le Révérend M. McDonough	1
Mgr E. Hurley, V. G.	2
Le Révérend M. L. Walsh	4

Donc, 4 étant la majorité absolue de 7, le Révérend M. L. Walsh fut déclaré Dignissimus.

Vint ensuite le tour du Dignior, et voici comment les suffrages furent répartis cette fois :

Le Révérend M. McDonough	1
Le Révérend N. Charland	1
Mgr Ed. Hurley, V. G.	2
Mgr F. X. Trudel	3

Or, sur l'observation de Mgr Wallace, le chiffre 3 fut officiellement déclaré insuffisant, parce que la majorité absolue est 4. Il fallut donc recommencer avec le résultat suivant :—

Révérend N. Charland	1
Mgr Ed. Hurley, V. G.	3
Mgr F. X. Trudel	3

Comme on le voit, pas de choix. On recommence avec absolument le même résultat, c'est-à-dire :

Le Révérend N. Charland	1
Le Révérend M. McDonough	1
Mgr F. X. Trudel	2
Mgr Ed. Hurley, V. G.	3

Or, 3 n'est pas la majorité de 7 ; et on venait de déclarer que ce chiffre était insuffisant ; cependant chose pénible à dire, Mgr Hurley, fut déclaré Dignior. Pourquoi cela ? Est-ce parce qu'il est Vicaire Général ? Ou parce qu'il est irlandais ? Mgr F. X. Trudel, au premier tour de scrutin, avait 3 et Mgr Hurley 2 seulement. Pourquoi faut-il la majorité absolue pour déclarer Mgr Trudel Dignior, tandis que 3 suffisent pour élever Mgr Hurley à cette dignité. Il y a donc évidemment deux poids et deux mesures ; il y a donc deux règles, une pour les Canadiens et une autre pour les Irlandais.

De plus Mgr Hurley a recueilli 3 suffrages sur 7, parce qu'il a voté pour lui-même. Est-ce qu'un Consulteur a droit de voter pour lui-même, afin de se mettre sur le terna ?

Nous pouvons prouver ce que nous avançons. Nous étions sept en tout, à savoir ; les Révérends N. Charland, P. Dupont, M. McDonough, M. Walsh, F. H. Wallace, F. X. Trudel et Ed. Hurley, V. G.

Or, le Révérend M. Walsh donna son suffrage en faveur du Rév. M.

McDonough, Mgr Trudel en faveur du Rév. N. Charland, les Révérends N. Charland et P. Dupont en faveur de Mgr Trudel. Il y a donc déjà 4 suffrages de déposés ; il n'en reste plus, par conséquent, que 3 autres ; et ceux qui doivent les déposer sont les Rév. McDonough, Mgr Wallace et Mgr Hurley. Donc, pour recueillir 3 suffrages, il faut nécessairement que Mgr Hurley ait voté pour lui-même, chose qu'il a faite trois fois de suite, car sans voter pour lui-même il ne pouvait pas avoir plus de 2 suffrages. Si c'est canonique d'agir ainsi, ce n'est certes pas noble, ni édifiant non plus... Si Mgr Trudel eût été un homme de la trempe de Mgr Hurley, il aurait voté pour lui-même, et alors il aurait eu quatre suffrages, et par conséquent la majorité absolue. Mais sa conscience ne lui permettait pas d'agir ainsi.

M. McDonough fut déclaré Digaüs avec 3 suffrages sur 7, bien que le nombre 3 eût été déclaré insuffisant.

Voilà la situation. Nous la trouvons grave, bien grave. Elle s'aggravera davantage si, par malheur la *presse* venait à s'en emparer. Je crains qu'il ne s'allume une conflagration qu'il sera difficile d'éteindre, vu les dispositions dans lesquelles se trouve déjà les Canadiens qui forment plus des deux tiers de la population catholique du diocèse de Portland. Ils considèrent leur foi et leur langue menacées et ils sont prêts à la lutte.

Il faut observer que l'évêque actuel de Portland n'est pas le même que celui qui a été inscrit sur la terna dans les conditions que nous venons de voir. Il s'est contenté de prouver, dans la suite, qu'il était digne d'y être. Du reste, il était sur la liste des évêques.

Je donnerai, dans un prochain numéro, quelques nouveaux détails inédits sur cette nomination. Ils éclaireront d'une vraie lumière les horreurs du système contre lequel nos compatriotes du Maine luttent avec tant d'énergie et tant de raisons.

**J.-L. K.-Laflamme.**

## Que faut-il faire ?

---

Une enquête par la "Revue Franco-Américaine" sur le sujet suivant : "La résistance à l'invasion irlandano-saxonne en Amérique."

---

Le 1er février nous avons posé aux lecteurs de la Revue les questions suivantes :

1. Quels sont les principaux effets de l'influence irlandano-saxonne que vous apercevez autour de vous ?

2. A quelle cause attribuez-vous la puissance de pénétration de l'esprit assimilateur parmi les groupes français d'Amérique ? Cette cause tient-elle à une supériorité réelle de la race envahissante plutôt qu'à une indolence irréductible des nôtres dans la défense de leurs intérêts nationaux ? En un mot, quel est le point fort de l'esprit irlandano-saxon et quel est le point faible du nôtre ?

3. Comment résister aux influences néfastes de cet esprit assimilateur dans le présent et dans l'avenir et, si c'est possible, quel moyen faut-il prendre pour regagner le terrain perdu ?

Voici la suite des réponses :

### Charles Dupil.

" Pour vous, cher Michel Renouf, votre gloire sera grande si vous continuez à tenir éveillés les endormis."

Voici mon opinion au sujet de la lutte contre l'envahissement progressif de l'assimilation tant aux Etats-Unis qu'au Canada, autrement dit, du péril irlandais. Tout le succès, à mon avis, tient à deux facteurs : 1<sup>o</sup> chez les Irlandais, l'ha-

bileté vraiment prodigieuse à mener la conspiration *per fas et nefas*..... ;

2° Chez les Canadiens, une apathie non moins prodigieuse, une incurie complète, un aveuglement inconcevable qui, pendant dix ans, les livrent à la merci "des conspirateurs" aussi habiles à poursuivre leur but que peu scrupuleux sur le choix des moyens.

\* \* \*

Que MM. les Irlandais possèdent le génie politique ou l'art d'accaparer la puissance et les dignités sur la terre américaine, c'est un fait qui a été, depuis longtemps, constaté par des publicistes français qui attribuent à un génie atavique de clan cette qualité "politique" qui place les Irlandais au premier rang comme accapareurs de "positions" aux E.-U. L'histoire du Tammany Hall de New-York en est une illustration célèbre et typique. L'histoire des *policemen* des grandes villes en est une autre. L'histoire des conquêtes des sièges épiscopaux, tant dans la Nouvelle-Angleterre et dans l'Ouest américain qu'au Canada, n'est pas moins probante. Une fois en Amérique, *le clan* si violemment divisé en Irlande dilate ses cadres en se reformant... il y a assez de conquêtes à faire pour que toutes les ambitions soient satisfaites. Alors l'union de toutes les volontés se produit et l'association—grâce au prestige de puissants meneurs—réalise son maximum de force. Ceux qui croiraient que les associations irlandaises agissent sans programme bien défini seraient dans l'erreur.

Ce n'est pas de tout cela qu'on doit trouver à redire.

De New-York à la Louisiane, de Boston à Chicago et à San Francisco ou comme d'Halifax à Québec, à Toronto et à Vancouver, partout l'action commune, l'aide et le soutien naissent de l'association, de l'entente et du mot d'ordre qui par l'influence de la presse apporte le secours opportun aux fils de l'Irlande en quête d'une place ou d'une dignité. Qu'on veuille bien remarquer que je ne blâme pas cette union et cette protection des associations. On peut trouver à redire aux moyens employés : fourberie, mensonges, faux

rapports, chantage et simonie voilée, etc., mais en soi agir dans l'union et dans l'entente est chose bonne si fin bonne et moyens honnêtes. On dit que les Irlandais n'ont pas de journaux à eux, c'est vrai, mais ils ont dans tous les journaux des rédacteurs qui savent habilement soutenir la cause et lancer la candidature qu'il importe d'imposer à l'opinion ou à Rome. Ils ont partout accès pour chanter les gloires irlandaises et couronner d'auréoles démesurées leurs grands hommes. Personne ne contestera qu'ils soient passés maîtres dans l'art de "boumer" un des leurs à l'américaine. Ainsi pour ne citer que quelques exemples parmi les plus récents. Vous croyez, vous, que le Concile plénier de Québec a démontré la supériorité incontestée des prélats canadiens..... Je ne dis pas que vous avez tort, mais si vous aviez lu les journaux américains pendant et après ces jours mémorables, vous n'auriez vu figurer dans les rapports que les noms des trois McDonald et de quelques étoiles filantes de la "Church Extension." Ce sont eux les Pères du Concile!!! Pendant le Congrès Eucharistique de Montréal, ce fut absolument le même procédé avec, en plus, le triomphe de l'Aréna où s'entassaient 20,000 irlandais??? des associations des jeunes gens (Hibernians et K. of C., je suppose) qui applaudirent là "les plus grands orateurs de l'Amérique"... On ne les nomme pas, mais quand on sait que jusque-là dans les comptes rendus des journaux américains, seuls les noms d'OConnell, de Boston, et d'Ireland, de St-Paul, ont été mentionnés parmi les orateurs, on est porté à croire que les lecteurs, *si bien renseignés*, ne pouvaient se tromper. Autre fait. Vous savez qu'à la mort de Mgr Duhamel, le matin même—un dimanche, bien avant que la dépouille mortelle du grand archevêque ne fût arrivée à Ottawa, les Irlandais étaient réunis—pour choisir les meilleurs moyens de réaliser le voeu d'une convention des K. of C. tenue dans l'ouest vers 1901 ou 1902, voeu qui s'exprimait ainsi : "il est nécessaire dans l'intérêt du catholicisme qu'il y ait un archevêque de langue anglaise à Ottawa." Quel fut le mot d'ordre ?

Quelles furent les résolutions votées par les Hibernians

et les K. of C ? Suis-je un conspirateur pour vous en dire ?

Ce qui est certain, c'est que la campagne la plus odieuse, la plus effrontément mensongère et la plus habilement tendancieuse fut poursuivie dans tous les journaux anglais de l'Amérique. On fausse les statistiques tant au sujet du nombre des fidèles que des prêtres. Puis quand on discute les candidatures, c'est toujours avec cet art de tromper : Mgr Emard a bien toutes les qualités, mais c'est un malade. Mgr Archambault est un prélat éminent, mais il ne sait pas l'anglais.

Mgr Mathieu est *persona grata* auprès des ministres libéraux, et c'est fort préjudiciable... et tous entonnent le refrain qu'il n'y a vraiment que les RR. Murphy et Whelan qui possèdent toutes les qualités désirables. Et ce fut comme ça pendant des mois dans toute la presse anglaise du continent.

Quand "Roma" gémit au sujet de la nomination de S. G. Mgr Mathieu, lui un Canadien, qui va gouverner un diocèse "presque totalement composé de catholiques anglais" vous avez une idée du procédé.

Dans le domaine civil vous croyez que ce soit peu de chose qu'un ou deux Messieurs irlandais puissent se faire élire comme candidats dans des comtés en grosse majorité canadienne-française ; qu'un maire de Montréal soit irlandais, que le juge en chef soit irlandais !... Mais ce sont des élus du peuple, par vote au scrutin secret (sauf le juge), donc ce sont des élus de leurs nationaux : donc les Irlandais sont en majorité ? Et, certes, on les persécute au Canada quand on ne leur accorde pas tous les sièges épiscopaux en dehors de la province de Québec. Est-ce qu'ils n'ont pas droit au siège de St-Boniface ? Est-ce qu'ils ne réclament pas légitimement un coadjuteur irlandais pour Montréal ? Mais voyez leur nombre... ils élisent le maire, ont encore deux membres dans la commission scolaire !...

Vous croyez rêver. Non. Je puis vous affirmer que ces prétentions ont été formulées dans le Congrès des K. of C. tenu dans l'Ouest vers 1901-1902, où la campagne de propagande de la société dans le Dominion fut résolue. Pour

ouvrir les portes des diocèses, une somme de \$60,000 fut votée. Elle fut habilement distribuée aux oeuvres de charité : témoin le don de \$1,000 inscrit au tableau des bienfaiteurs insignes de l'Hôpital des Incurables de Montréal, etc., etc., que je pourrais citer.

Qu'on se souvienne de la campagne de propagande et des meneurs salariés qui la conduisirent en colorant leur action insensée des prétextes les plus dévots, et l'on aura l'idée de la puissance des conspirateurs que nous dénonçons. Croirait-on que les Canadiens aient un intérêt quelconque à s'enrôler dans les K. of C. ?

Est-ce la question d'assurance ? En 1908, 108 à peine possédaient une police et l'on affirmait que plus de 5,000 Canadiens avaient pris les divers degrés de l'initiation versant chacun pour chaque degré une somme de 20 à 25 piastres.

Est-ce la question d'aider nos œuvres d'éducation et de bienfaisance ?—C'est au Canada qu'apportera du bénéfice la souscription de \$2.00 par membre sollicitée pour la bourse offerte par les K. of C. à l'Université de Washington ? Vraiment quand on sait que tout le travail des K. of C. consiste à promouvoir les intérêts des Irlandais en Amérique et à restreindre pour autant l'influence française à la province de Québec, on ne peut plus appeler d'un diminutif l'acte des Canadiens aveugles qui se sont enrôlés dans les rangs de cette maçonnerie irlandaise ; il est un degré d'aberration et de manque de prudence qui confine à l'aveulement de la bêtise. —C'est le cas de redire le mot de Mgr Racine parlant des Canadiens qui se laissaient si facilement tromper par les charlatans : " Ces gens ont à un très haut degré l'humilité de la bêtise."

Je n'insiste pas sur l'apathie, l'inaction, la veulerie, l'esprit de désunion des Canadiens ; les mesquines jalousies, les critiques acerbes et les criminelles dénonciations qui ont, dans le passé, ruiné l'influence des nôtres—Grâce à de vaillants publicistes et aux travaux sérieux qu'ils font, l'éveil est donné et la cause a trouvé des défenseurs.

Mais qu'on surveille la presse et les publicistes qui accumulent le mensonge sur l'erreur pour justifier leurs préten-

tions les plus osées. Rien ne vaut pour la défense de nos droits que la vérité des chiffres et des faits. Rien n'est plus urgent que de dévoiler les petites lâchetés et les grosses trahisons inconscientes—je le veux bien, les unes et les autres—de ceux qui ont prêté leur appui et leur influence à la fois aux "agitateurs" de la Church Extension et aux chevaliers très peu canadiens de la danse.

Le mal fait est-il réparable ? Certes que tous les fervents des K. of C. qui ont donné de \$25.00 à \$75.00 pour prendre leur grade de chevaliers, souscrivent seulement \$10.00 par an pour l'œuvre de l'Université Laval, ne fût-ce que pour y créer une chaire de journaliste, et ce sera vite fait.

Pour vous, cher Michel Renouf, votre gloire sera grande si vous continuez à tenir éveillés les endormis...

**Charles Dupil.**

# Voix d'Acadie

---

## Le travail d'assimilation

---

Pour bien saisir le travail d'assimilation de l'Irlandais dans l'Amérique du Nord en général, et en Acadie en particulier, il est bon de faire constater :

1° — La rage aveugle de ce peuple contre le peuple son bienfaiteur en vertu de cet axiome paradoxal : "qu'un bienfait ne se pardonne jamais".

2° — Une sorte d'ivresse de la liberté sur un tempérament d'esclave. Cet état psychologique est remarquable chez les peuples (non issus de sang français) longtemps opprimés. D'où l'esprit de domination.

3° — Le fond du caractère de l'Irlandais, fait de trahison, de mensonge, d'insubordination envers toute autorité, civile ou religieuse.

### RAGE AVEUGLE

Les preuves de rage aveugle chez ce peuple fourmillent dans toute l'histoire et de l'Acadie, et du Canada, et des Etats-Unis.

En Acadie, il suffit de se reporter à ce que j'ai dit des élections. Le fait de n'avoir cité que ce qui s'était passé dans le comté de Kent ne signifie point que ce fait fût isolé ; il s'est produit presque partout où il y avait des Français.

Au religieux, il faut lire le livre vengeur d'un comité de prêtres de Québec en réponse aux infâmes calomnies de Mgr O'Brien, archevêque d'Halifax, pour se rendre compte de la façon dont les prêtres irlandais se partageaient l'Acadie sans consulter l'évêque de Québec. Il faut voir tout ce qu'ont fait et font encore contre notre peuple les

évêques des provinces maritimes depuis 1817 jusqu'aujourd'hui.

Certes, si les évêques anglo-saxons et à leur suite les Murphy et autres Coleman en Ontario et jusqu'en Irlande ignorent ou bien outragent notre admirable Episcopat français, il faut bien reconnaître que la manière dont l'archevêque O'Brien a trompé le cardinal-archevêque de Québec et, impunément, a su écoulér son livre calomnieux tandis que S. Em. le cardinal Taschereau arrêtaít la vente du livre vengeur, il faut bien reconnaître, dis-je, que ce fait a beaucoup contribué à donner du cœur au ventre à nos ennemis contre toute notre race. O'Brien fraya la voie aux Fallon, aux Ireland, aux Walsh, et à tout le menu bétail de ce *ravissant* bercail.

Ils excitaient les Canadiens contre nous, leur représentant que nous ne voulions pas qu'on s'occupât de nous, nous attribuant tous leurs propres vices. C'est ainsi qu'ils réussirent, durant longtemps, à tromper l'évêque de Québec. D'autre part, ils s'entendaient avec leurs persécuteurs pour nous perdre aux yeux de tous et à nos propres yeux en faisant disparaître notre langue. Parce qu'alors, nous devenions mûrs, à notre tour, pour l'esclavage. La perte de notre langue, dans la pensée du persécuteur, devait nous faire perdre notre foi. Leurs quarante millions d'apostats aux Etats-Unis prouvent le bien-fondé de mon affirmation. Cette affirmation repose sur des faits évidents, et ce qui va suivre le démontrera de plus en plus.

#### DOMINATION A OULRANCE

Leur esprit de domination : plus de vingt passages, sans compter des passages entiers du livre vengeur, mettent à nu cet esprit. Toutes leurs sociétés, quelles qu'elles soient, ont été ou sont créées uniquement dans ce but, et il faut admirer l'art vraiment infernal avec lequel ils atteignent ce but par leurs sociétés mixtes. Je ne dis pas mixtes de religions. Non. Ils sont les sociétés dites catholiques, ouvertes aux Français comme aux Irlandais (disent-ils!).

Malheur aux Français sans volonté qui se laissent entraîner dans ces repaires ! Loque inconsciente entre les mains de ces gens, il sert d'appeau pour en attirer d'autres, tandis que lui-même est le jouet de ces vampires. Vampires, ils lui sucent le sang en drainant sa bourse ; ils lui enlèvent sa force d'âme en annihilant sa volonté, en obscurcissant à tout jamais pour lui ces idées qui font l'homme vraiment grand et noble : le culte de Dieu, le culte des aïeux, le culte de la patrie, le culte de la famille... Oui, le Français qui met le pied dans un de leurs repaires mixtes n'est plus qu'une loque inconsciente. On dit qu'il y a des évêques et des prêtres de langue française dans ces sociétés mixtes, K. of C., C. M. B. A., Y. M. C. C. — Il nous est bien permis, sans leur manquer de respect, de les plaindre de tout notre cœur... et de nous détourner d'eux avec dégoût. On ne doit point saluer celui qui renie sa mère.

Les anciens, chez nous, se souviennent encore des prédicateurs, des prêtres conférenciers que l'on faisait venir de tous les points, même des Etats-Unis. Naturellement, ils prêchaient en anglais : ainsi que le disait un des évêques d'ici, "c'était encore trop bon pour nous." L'évangile qu'ils annonçaient était exactement l'antipode de la parole de Notre-Seigneur : "Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu."

#### MEPRIS DE TOUTE AUTORITE

Ils représentaient à notre peuple et la persécution subie par nos pères, et celle dont ils se plaignaient pour leur propre compte. Ils excitaient les nôtres jusque contre nos lois. On l'a vu par les désordres survenus dans le nord du Nouveau-Brunswick au sujet de la loi actuelle de l'enseignement. Quant à eux, évêques, prêtres, laïcs, tous ils avaient accepté cette loi et en bénéficiaient, pendant qu'évêques, prêtres et laïcs poussaient nos populations si religieuses à résister au gouvernement. On se rappelle les échauffourées du comté de Gloucester.

En ce moment même, nous voyons leurs députés à la

chambre des Communes d'Angleterre parcourir le Canada et les Etats-Unis pour soutirer ici tout l'argent possible dans le but de soutenir leur lutte au sujet du *home rule*. Le curé de Moncton, du haut de la chaire, faisait appel à la générosité de ses paroissiens pour la caisse irlandaise. Or, sa paroisse se compose aux cinq sixièmes de Français!—Que nous importe, je vous le demande, et le *home rule*, et ce qui se passe en Irlande ?

Tout le monde civilisé a été tenu au courant, par les journaux de toute nuance, de toutes langues, des résolutions stupides des dirigeants de Dublin entre autres, contre tout honneur à rendre aux souverains anglais à l'occasion du couronnement.

Voilà quelques-uns des milliers de faits prouvant leur mépris de l'autorité civile.

Allez-vous croire qu'ils sont du moins respectueux de l'autorité du Souverain Pontife ? Ou, pour les évêques, de celle de leurs collègues en épiscopat ?

Il faudrait être ignare ou idiot pour s'imaginer que ces gens respectent l'Eglise. Le livre vengeur le prouve surabondamment, et ce qui se passe aujourd'hui achève la preuve.

Que l'on se rappelle Mgr Ireland et consorts représentant à S. S. Léon XIII que le Pape ne savait ce qu'il disait en parlant d'Américanisme, en le condamnant. Fou serait celui qui ne verrait pas, en ce moment même, les résultats de cette erreur absolument irlandaise.— Mettez sur le même pied tous les enseignements du glorieux Pontife Pie X, entre lesquels le "Modernisme," cher au cœur de tout Irlandais surtout revêtu de la dignité épiscopale.

Dans la province ecclésiastique d'Halifax, il suffit de rappeler le superbe dédain de l'épiscopat—à part l'assimilateur de Chatham—pour les fêtes du jubilé de S. S. Pie X, il y a deux ans ; le profond mépris du clergé, du haut en bas de l'échelle, des ordonnances pontificales relatives au chant grégorien, aux chœurs mixtes à l'église. Est-ce qu'un Pape, par hasard, peut être mis en parallèle avec un esclave de la verte Erin ?

## MENSONGES ET TRAHISON

Au moins, respectent-ils leurs collègues de l'épiscopat ?

— Jusque chez nous, dans notre pays à nous, Canadiens-français ou Acadiens, ils n'ont cessé, depuis Edmund Burke, leur premier évêque d'Halifax, d'insulter, de calomnier, de trahir l'évêque de Québec. A nous, nous faisant croire, et, je l'avoue, je l'avais cru moi-même—que les saints Evêques de Québec avaient abandonné nos pères à leur malheureux sort, surtout à la rapacité proverbiale de ces gens-là.

J'ai rappelé, plus haut, l'insigne trahison dont s'est rendu coupable Mgr O'Brien à l'égard du cardinal-archevêque de Québec ; ce n'est pas de l'histoire ancienne, cela. O'Brien a pu répandre ses calomnies durant deux ans. Lorsqu'il vit comment le comité de prêtres de Québec les lui faisait rentrer dans la gorge, il eut peur. Il supplia le Cardinal Taschereau de retirer de la circulation ce livre vengeur ; s'engageant de son côté à arrêter la vente du sien... dont le principal était écoulé ! On connaît le reste.

Les mensonges circulèrent librement, tandis que la réputation était ignorée.

Faut-il rappeler les mensonges historiques des Ireland, des Devlin, des Fallon, des Murphy prêtres ou fonctionnaires de l'Etat, et de tous et tous ?— Car le mensonge est, pour tout Irlandais, même mitigé comme l'est un grand aumônier d'une société catholique canadienne-française, ou ce haut personnage de l'entourage du Saint-Père, le mensonge est une nécessité impérieuse chez l'Irlandais, impérieuse comme l'espace à l'oiseau, l'eau au poisson.

## L'EVANGELINE

En me rendant compte de tout ce qui vient d'être exposé, je compris le besoin d'un journal franchement catholique, évidemment, mais tout aussi franchement français. Il vit le jour en novembre 1887. Bientôt les conférences, les prédications des étrangers diminuèrent en Nouvelle-Ecosse

sur laquelle ils avaient tout particulièrement jeté leur dévolu. Après quelques années, ce fut fini.

S'ils donnaient des conférences à tort et à travers, les pasteurs de nos paroisses ne donnaient les sacrements que quand cela leur plaisait. Ce qui se pratique aujourd'hui encore. Puisque j'ai cité Moncton déjà, je continuerai et ferai remarquer que le curé irlandais de cette paroisse presque toute française ne donne le baptême que le dimanche après-midi. Tant pis pour les enfants qui ne savent pas attendre et meurent depuis le lundi jusqu'à l'heure fixée du dimanche suivant!

Le prêtre, dans ce cas, doit avoir une lourde responsabilité! Je sais bien qu'il peut dire que "les limbes c'est toujours bon pour les petits Français" qui naissent le plus nombreux. Je ne sais ce que dirait le Souverain Pontife si quelqu'un avait le courage français de le mettre au courant de cette atrocité sans nom?... J'ai vu, en Nouvelle-Ecosse le curé refuser la Sainte-Communion aux pauvres pêcheurs sur le point de prendre la mer, parce que ce n'était pas l'heure du curé!... Est-ce que le Pape tolérerait des abus semblables s'il les connaissait?

Mgr O'Brien se moquait-il du public lorsqu'il écrivait dans son livre cette insulte gratuite aux évêques et aux prêtres de langue française :

"The sons of Erin have made the Acadians what they are to-day."

Nous pouvons bien repasser ensemble, amis lecteurs, les grands bienfaits de ces gens-là pour leurs sauveurs—les Acadiens et les Canadiens-français—. Plus d'un de leurs exploits a eu son pendant en Québec, ou du moins en Ontario et au Nord-Ouest. Voyons ces faveurs immenses.

## BIENFAITS DES IRLANDAIS

“The Sons of Erin made the Acadiens  
what *they are* to-day.”

— *Memors of Bishop Burk.*

‘*Les fils de l’Irlande.*’

1° Nous avons accordé aux Acadiens le privilège d’avoir 35 prêtres de leur nationalité durant 98 ans,—de les instruire à leurs frais et dépens, et aujourd’hui ils ont 28 prêtres acadiens sur 258—et après tout, ils ne forment que la moitié de la population catholique. C’est vrai nous en avons refusé quelques uns; mais c’est qu’il n’y a plus de places pour eux dans l’Acadie.—Merci.

2° Nous leur avons permis d’ériger et de maintenir quatre collèges dans l’Acadie, à condition que l’enseignement de l’anglais eut la prépondérance et lorsque l’administration n’était pas absolument de notre goût, nous leurs avons donné le coup de mort.—Merci.

3° Nous leurs avons accordé l’avantage de bâtir des couvents et plutôt de se gêner pour entretenir des religieuses enseignant le français nous les avons remplacées par des religieuses n’enseignant que l’anglais.—Merci.

4° Nous avons réussi à détruire l’influence, le zèle et le dévouement des Acadiens les plus en vue, toujours dans leur intérêt le plus cher.—Merci.

5° Nous avons reçu des sommes très considérables de la vieille France pour les Acadiens et, à cause des Acadiens, et pour leur rendre service, nous avons employé cet argent à des fins que nous avons jugé plus utiles que pour l’éducation et l’avancement de l’Acadie.—Merci.

6° Nous avons honoré les Acadiens en leur imposant des impôts onéreux, soit pour des constructions de notre choix, soit pour payer des dettes contractées pour des fins particulières et privilégiées. Comme ils sont plus nombreux, ils ont été adjudés en droit de contribuer plus largement—toujours par le désir de leur être agréable.—Merci.

7° Nous avons toujours tâché de leur faire abandonner

leur langue maternelle et de les anglifier encore pour en faire de bons sujets.—Merci.

8° Nous nous sommes servis des Acadiens, et en cela ils doivent se considérer hautement honorés, pour nous élever dans les positions ecclésiastiques et civiles. Dans l'Eglise, nous sommes les rois, dans l'Etat, nous avons tâché, et nous avons réussi à faire élire des nôtres dans tous les comtés acadiens, de manière que nous sommes en mesure de faire des Acadiens des instruments très utiles à l'avancement de nos nationaux.—Merci.

9° Nous avons pu donner les meilleures paroisses françaises aux Irlandais, aux Ecossais, et aussi aux Canadiens qui nous sont arrivés, afin de fournir aux Acadiens des revenus pour les aider dans leurs œuvres nationales que nous apprécions beaucoup.—Merci.

10° Nous avons jugé que les Acadiens, étant les plus habitués à porter le fardeau et les plus habiles dans le défrichement des terres vierges, nous leur avons permis d'aller s'enfoncer dans les forêts pour y établir des nouvelles paroisses, à la condition bien comprise, que jamais ils ne fussent pauvres, et que jamais ils n'osassent demander du secours pour les aider dans cette œuvre de sacrifice et d'épreuves. Nous avons réussi dans nos vues, et de nombreuses florissantes paroisses acadiennes ont surgi comme par enchantement, ce qui nous permettra de leur envoyer des missionnaires d'autres nationalités pour les récompenser de leur zèle et de leur générosité et les habituer à la résignation et au renoncement.—Merci.

11° Nous avons fait en sorte (les Acadiens étant trop ignorants) de garder le commerce pour les nôtres et nous avons eu la grande consolation de voir des nôtres devenir très riches et très puissants aux dépens des pêcheurs et des pauvres habitants de nationalité acadienne, dans toutes les Provinces Maritimes.—Merci.

12° Nous avons gardé le monopole du commerce des liqueurs, comme le plus payant, et nous avons pu par là, arracher des victimes acadiennes, beaucoup de ressources,

qui nous ont aidés dans nos œuvres particulières et nationales.—Merci. Grand merci.

13° Après un siècle nous sommes les maîtres de la position pour le bonheur de l'Acadie et "Honni soit qui mal y pense."

14° Merci.

(2) "The sons of Erin have made the Acadians what they are today."—Memoirs of Bishop Burk."

14° (1) Après un siècle de sollicitude et d'anxiété, nous avons réussi à exclure les enfants de l'Acadie de l'épiscopat et du haut clergé et d'empêcher les 130,000 Acadiens d'être considérés dignes de cette gratification et de cet avantage.—Merci! Merci!! Merci!!!

Dans ce même numéro de l'*Évangéline*, 1 mars 1900, paraît ce qui suit: *La presse* du Canada s'occupe très sympathiquement de nous en ce moment. L'ostracisme dont nous sommes l'objet étonne et humilie. Cela semble d'un autre temps et digne tout au plus d'autres hommes. L'idée entre difficilement dans les esprits, là-bas, que le clergé français des Provinces Maritimes soit si inférieur au clergé des autres nationalités, et que le sang français chez nous ait tant dégénéré et que celui des Irlandais se soit tant bonifié.

L'*obituaire* ci-dessous a paru en même temps dans la *Patrie* de Montréal et dans le *Temps* d'Ottawa.

#### OBITUAIRE

Dimanche, le 11 de ce mois, avaient lieu, à Saint-Jean, N. B., les obsèques des dernières espérances humaines de l'Acadie d'avoir un évêque de nationalité française.

Pas un Acadien, ni prêtre, ni laïque, ne suivait (volontairement) le cortège funèbre. Les Acadiens des trois provinces étaient restés chez eux à pleurer toutes les larmes de leurs yeux.

Au premier rang des porteurs, on remarquait plusieurs

évêques et monsignors canadiens, venus tout exprès de la province sœur, pour voir la funèbre cérémonie.

Celle-ci eut un éclat extraordinaire et c'est l'opinion des âmes bien pensantes que l'Acadie a enfin reçu pour toujours son coup de grâce.

Priez pour la pauvre morte, "vous au moins qui êtes ses amis."

(Signé) UN ACADIEN

N. B.—Un journal anglais de St-Jean ayant prétendu qu'il se trouvait un Acadien présent aux funérailles, le *Moniteur Acadien* déclare que tel n'est pas le cas.

Il n'y eut pas, en 1755, un seul apostat parmi les 15,000 Acadiens d'alors, devant le martyr; parmi les 130,000 Acadiens d'aujourd'hui, il ne s'est pas trouvé un seul lâche devant l'opprobre.

Bouctouche, N. B., le 15 février 1900.

UN ACADIEN

Voilà le bilan des bonnes actions de l'Irlandais en faveur de notre peuple. Jugez ce que doivent être les actions neutres ou hostiles!

Au civil, ils ne se servent des Acadiens que comme tremplin, pour arriver à accaparer toutes les meilleures situations. Tous ceux de leur race élus au gouvernement fédéral ou au provincial grâce à l'appoint fourni par nos compatriotes, sont la preuve de ce que j'avance. Je n'en excepte aucun, eût-il des paroles de lait et de miel à notre égard: leur hypocrisie, aussi nécessaire à leur existence que le besoin de mentir, les fait se moquer de nous entre eux après les plus grands éloges de notre race. "Chassez le naturel du logis..."

Au religieux, ils détiennent le pouvoir "de père en fils spirituels", suivant la juste expression de M. l'abbé Sigma (*Revue Franco-Américaine*, août 1911, page 271). Et ils prétendent continuer à le détenir, parce que "les affaires sont les affaires" et que ces gens-là, au contraire de nos mis-

sionnaires français, ne peuvent nullement ne vivre que "de la prière et de la parole de Dieu." Ce genre de vie est tout au plus bon pour ces fous de Français, fous de la folie de la croix. L'Irlandais, lui, est plus pratique que cela ! Et de la folie de la croix il se moque — en chapel-car — comme il se moque des premiers évangélistes de ce Nouveau-Monde.

En Ontario, on se réveille, on se révolte. *L'Évangéline* avait commencé ce mouvement et ses luttes ont du moins servi à ouvrir bien des yeux en Québec, à réveiller nombre de nos frères qui dormaient sur un sol miné non de dynamite, mais de panclastile... La mort était inévitable...

Mais en Acadie, n'avons-nous pas mille fois plus de raisons de secouer ce jong abrutissant que nos frères d'Ontario et de l'Ouest ne veulent plus subir — eux qui ne viennent que de commencer à être opprimés — ? Rome, aveuglée, attend-elle que notre peuple exaspéré "boute dehors de force" ces vampires insatiables ?...

N'est-il pas évident que cette ultime ressource s'imposera à bref délai, ne fût-ce que par un effet de la justice immanente que rien n'arrête ?

Nous devons conserver notre langue française, fallût-il pour cela en venir aux dernières extrémités. Nous devons exiger, envers et contre tous les orangistes et autres K. of C., qu'elle soit enseignée à l'école primaire là où elle ne l'est pas encore ou bien où elle n'est enseignée que comme hors-d'œuvre ; que, conformément à l'application de l'article de la constitution qui la reconnaît comme langue *officielle*, nos écoles normales, dans toutes les provinces du Dominion, soient tenues d'en faire une étude non pas comme d'une langue morte, mais à l'égal de l'anglais. Ce n'est point là exiger plus qu'il ne nous vient : c'est appliquer logiquement le dit article de la constitution. Le législateur qui ne le comprend pas ainsi n'a pas le droit de siéger dans nos Parlements.

**Valentin-A. Landry.**

## Risum tenealis !....

*Mon cher directeur,*

Il faut consigner dans vos archives le sermon renversant que Mgr Fallon a prononcé devant les prêtres de son diocèse le 13 juillet dernier (1911).

Après avoir cité le discours de Mgr Fallon vous me permettrez bien de vous exprimer quelques-uns des sentiments qu'il m'a inspiré. Et même alors, je ne vous aurai pas encore dit tout ce que j'en pense.

Voici d'abord le discours :

Je préférerais me taire, mais je vais parler. C'est plus fort que moi. En un mot, c'est la faute de ceux qui me sont opposés.

Trop de discussions animées, de critiques acerbes, et d'attaques personnelles ont été publiées pour que j'endure plus longtemps.

Ecoutez ma petite histoire.

Je déclare que chaque phrase, chaque mot, chaque syllabe de ma conférence de l'année dernière est vrai. Je le maintiens et je le répète encore.

On a prétendu parmi les prêtres du diocèse, que j'avais été muselé. Non, messieurs, ce n'est pas vrai. Je ne me suis pas laissé faire, ni par ceux qui sont sous moi, ni par ceux qui sont au-dessus de moi (neither by those below nor by those above me.)

Lorsque je parlais des dangers que courent l'existence même de nos écoles séparées, je ne faisais que dévoiler une partie de ce que je savais.

Voici toute l'histoire !

(I) Deux ans avant ma consécration, donc depuis trois ans, le gouvernement de cette province d'Ontario avait été sollicité par les évêques de passer une loi concernant les taxes qui devaient être payées aux écoles séparées par les compagnies d'utilité publique.

Le gouvernement semblait favorable, lorsqu'un certain congrès, tenu à Ottawa, par les Canadiens-français, en janvier 1910, est venu ruiner toute espérance de succès.

Provoqué par ce congrès, le gouvernement retira ses promesses, ce qui appert par une lettre adressée aux évêques. Donc, c'est la faute des Canadiens-français si la loi n'est pas aujourd'hui en vigueur.

(II) Avant que je fusse évêque de London, un mouvement secret se faisait à l'effet de faire remplacer l'inspecteur des écoles par un autre.

Ceci était contre les plans de Mgr McEvay. Par suite de l'influence indue d'un ecclésiastique de Windsor, la nomination se fit. J'étais alors évêque élu de London, mais le pasteur de l'église St-Alphonse (Mgr Meunier), manquant à son devoir, ne me fit pas connaître la chose.

(III) Rappelez-vous qu'un évêque ne peut pas mentir. C'est là une de ses prérogatives. Lors du Congrès Eucharistique, une rumeur, publiée par les journaux d'Ontario et de Montréal, apprend à tous que l'évêque de London a proscrit l'enseignement du français des écoles de son diocèse.

Cette fausseté de toutes pièces, inventée par les syndics des écoles de Walkerville, demande une réparation. Ce sont eux qui sont les coupables.

Si j'avais pris la cause en main, si je n'avais pas été obligé d'amener une femme devant les tribunaux, j'aurais poursuivi les syndics pour l'affront dont ils se sont rendus coupables à mon endroit. Je me sens capable de lutter avec des hommes, mais je dois retraiter devant une femme.

L'émoi dans les centres canadiens par cette nouvelle, pourtant fausse et ridicule, augmenta à un tel point, que je me sentis forcé d'intervenir. J'ai alors déclaré par un document public que jamais je n'avais proscrit le français.

(IV) Pour m'intimider et me faire passer pour menteur, le mémorandum Hanna est publié. Je ne suivrai pas ce document dans ses pérégrinations. Il suffit de dire qu'il a été volé par un officier public au département des travaux publics de cette province, qu'il fut donné à un prêtre de ce diocèse, qui à son tour le donna à un dignitaire ecclésiastique. Ce document est donc allé à Montréal "sanctifier le Congrès Eucharistique."

(V) Alors j'écrivis à Goderich une lettre qui fit l'effet d'un coup de tonnerre. Dans cette lettre, sont rapportées, aussi fidèlement que possible, les statistiques concernant les écoles.

Cette lettre mit les choses au point et clarifia l'atmosphère.

(VI) Intronisation de l'Archevêque d'Ottawa.

Je reçus de la part des journaux d'Ottawa l'invitation de rester à London. On publia toute espèce de choses sur mon compte. Mgr Fallon doit rester chez lui. Nous le forçons à rester chez lui. Vous voyez que ce n'est pas très flatteur. Or imaginez-vous que les gens de la paroisse de Tecumseh envoient un télégramme approuvant l'attitude des gens d'Ottawa. Cette approbation de Tecumseh ne souffrit aucune protestation, soit publique, soit privée, de la part du pasteur déloyal, qui est ici présent.

Il y a plus. Ce message comportait que le changement de Fallon s'imposait. Non, il ne s'impose pas, et je dois vous déclarer ce qui suit:

1o. je ne crois pas mourir de si tôt ; 2o je ne démissionnerai pas ; 3o c'est mon souhait le plus ardent de rester avec mes prêtres de London. Donc, résignons-nous.

(VII) Circulaire de l'Association d'Ottawa.

1o J'ai en main une circulaire de l'Association dans laquelle on demande de souscrire vingt mille dollars. Imaginez-vous l'audace de ces gens taxant les paroisses de 25 à 30 dollars par année. Malheur au curé qui prendra, pour favoriser ce mouvement, un revenu appartenant à l'Eglise. Ces gens poussent l'audace jusqu'à imposer des taxes ou souscriptions.

2o Quelques curés ont même annoncé à leurs paroissiens, durant deux dimanches consécutifs, qu'il fallait qu'un bon recensement fût fait.

3o Des curés font même une pratique de lire les circulaires envoyées par cette association. On doit prêcher l'Evangile dans l'Eglise. Rien autre chose.

(VIII) "Livre rouge, mémoire adressé à Mgr Stagni." Voici entre mes mains un mémoire adressé au délégué. Un sixième me concerne. Vingt pour cent du livre que vous voyez tous est assez pour convaincre que nos deux prédécesseurs McEvoy et O'Connor étaient les deux évêques les plus négligents et les moins catholiques du monde entier.

Ce livre ou memorandum est rempli de faussetés et de choses ridicules.

Son Excellence Mgr Stagni m'a déclaré ce qui suit : *Qui nimis probat nihil probat*. On attaque différents curés, tels que le bon Père Brady, le dévoué Père Downey, les saints prêtres West et Peter McKeon. Ils sont tous gens de devoir et de grand mérite à mes yeux. On dit qu'il y a eu des apostasies à Doodslee. Le Père Hodgekinnon dit qu'il n'y a que vingt-quatre ans qu'il est à Doodslee et que l'apostasie de cette famille remonte à plus de quarante ans.

Vous parlez de mariages mixtes à St-Thomas. N'ayez pas trop à redire. Vous ne parlez pas des dispenses de mariage de toute sorte accordées aux Canadiens-Français.

(IX) Mes chers amis, continuez, continuez. Vous êtes en bonne compagnie avec des hommes tels que l'évêque Scollard, l'évêque Macdonell, l'archevêque O'Connell, l'évêque Walsh, du Maine ; Rice, de Burlington ; Gauthier, d'Ottawa ; Monsignor Tampieri, l'un des officiers les plus distingués du Secrétaire d'Etat ; Mgr Sbarretti et le cardinal Merry del Val.

Je suis accusé d'avoir refusé deux ecclésiastiques canadiens-français. Ceci me regarde. On ne dit pas dans le mémoire que j'ai refusé un Irlandais du nom de Brophy, venant de Goderich, diocèse de London.

Je sais d'où viennent toutes ces attaques. Il y a un prêtre, à Montréal, qui est le plus vil écrivain de journal et de revue d'attaques contre l'évêque de London.

(XI) De Trinitate.

Il n'y a pas beaucoup de prêtres, heureusement, qui font de l'agitation

dans le diocèse de London sur la question de l'Hérésie du Bilinguisme. Il n'y en a qu'un petit nombre, qu'un très petit nombre, pas plus de trois ou quatre. Je dirai trois. Oui, une trinité, une trinité dans laquelle il n'y a pas grand'sainteté à trouver.

Mais dans le jeune clergé, ils ont tous échappé à la contamination, un ou deux exceptés.

Maintenant, je ne dirai plus rien. Si vous voulez garder vos paroisses, GARE A VOUS! Mêlez-vous de vos affaires. Autrement, je prendrai soin de vous.

Je suis prêt à enterrer la hache de guerre. Je suis fatigué, ennuyé de toutes ces choses. J'oublie tout jusqu'à cette date. Mais si vous voulez la guerre, je vais l'entreprendre et je serai certainement vainqueur. (1)

Maintenant que faut-il penser de cette rageuse homélie ?

Il peut être pénible d'avoir à dire la vérité sur certains prélats. Mais il ne faut pas craindre de démontrer que la hiérarchie catholique, tout en étant et en demeurant de droit divin, peut posséder dans son sein des évêques qui ne parlent ni en évêque, ni en prêtre, ni même en chrétien. Cette introduction vous transporte à London, et vous trouvez Mgr M.-F. Fallon, qui est sûrement un athlète, mais qui n'est pas un homme bien élevé. Il peut avoir développé ses muscles, en faisant du sport. Le cerveau n'a pas eu l'exercice qui lui convenait. C'est malheureux pour les catholiques de London et pour le Canada tout entier.

Sans doute que l'Eglise subsistera toujours en dépit des sottises d'un fanatique, qui perd le sens de toute mesure dès qu'il s'agit de la race française en Amérique. Mais n'est-ce pas un spectacle dégoûtant de voir un évêque s'oublier au point de prononcer un discours comme celui qu'il a prononcé lors de la dernière retraite de ses prêtres ? C'est un tissu d'absurdités inconcevables.

Mgr Fallon croit évidemment que tous ses curés et tous ses prêtres sont des imbéciles quand il leur dit qu'un "évêque ne peut pas mentir. C'est là une de ses prérogatives." Le plus modeste étudiant en science religieuse, l'enfant des écoles primaires, qui ne s'amuse pas

(1) (Ce discours fut prononcé dans la chapelle du Collège de Sandwich où l'on garde le Très Saint-Sacrement. Soixante prêtres, curés, ou vicaires, entendirent les paroles de Mgr Fallon.) De la "Concorde" d'Ottawa.

simplement à jouer au "football", sait fort bien que l'évêque n'est infaillible que lorsqu'il parle des choses de la foi, et qu'il est en communauté d'idées avec ses collègues sous la présidence du souverain Pontife. Que l'évêque de London ne s'imagine pas tromper le peuple en faisant appel à sa prétendue infaillibilité. Nous connaissons trop bien le joli tour qui lui a été joué.

Il a tellement bien jonglé avec la vérité et les faits, que l'on dit couramment aujourd'hui à ceux qui tentent la même aventure : "Ne fais pas ton Fallon"; et tout le monde comprend.

Mgr Fallon se moque joliment de l'obéissance qu'il doit à ses supérieurs. Ecoutez-le : "Je ne me suis pas laissé faire, ni par ceux qui sont sous moi, ni par ceux qui sont au-dessus de moi." "N'est-ce pas que c'est un langage bien épiscopal ?

Ignorant en théologie, Mgr Fallon n'est pas plus fort en droit canonique. Il est accusé devant Son Excellence le délégué apostolique d'être, en particulier, un insigne fanatique qui abuse de son pouvoir et se donne la mission d'abolir la langue française. Mgr Stagni lui communique une copie du factum. Au lieu de répondre à Mgr le Délégué, il répond à ses prêtres en retraite qu'il terrorise en leur montrant ses grands bras. Gare à vous ! Mais nous lui disons : "Ignorant de la procédure canonique" !

Mgr Fallon canonise les curés qui persécutent les Canadiens-Français. Ils sont avec lui dans son paradis, qui pourrait bien n'être pas celui du Dieu bon et miséricordieux. Il cloue au pilori ceux qui, voulant respecter le droit naturel, reconnaissent que la langue maternelle appartient à la personnalité humaine, et qu'il est criminel de vouloir arracher à tout un peuple ce qu'il a de plus cher après sa foi.

Mais ce n'est pas tout. Notre homme si versé en théologie et en droit canon ne craint pas de statuer, de son autorité privée, qu'à l'avenir il y aura une nouvelle hérésie. Que diable ! il y en avait bien assez des authentiques sans avoir une nouvelle qui s'appellera sans doute "la fallon-

nade": c'est "l'hérésie bilingue." Tout cela, c'est mélangé avec la "trinité dans laquelle il n'y a pas grand' sainteté à trouver."

Il faut lire le pâle résumé de ce discours de Mgr Fallon pour se rendre compte du vide de pensées qui peut envahir une tête d'assimilateur enragé. Hélas! la théologie ascétique doit avoir bien des secrets pour Mgr Fallon; il ferait mieux de l'étudier pour comprendre ce qu'est le "sens épiscopal."

On aurait mauvaise grâce de nous prêcher la paix quand une bouche d'évêque fulmine la vengeance contre la race française. Nous protestons de toutes nos forces contre cette sortie intempestive de Mgr Fallon. Il faut que cet être soit muselé. Il est dangereux pour la sainte religion du Christ qu'il devrait prêcher. Il est dangereux pour la race française qui a pourtant assez mérité de l'Eglise pour qu'on impose silence à ses violents persécuteurs.

**Michel Renouf.**

ERRATUM.— Le lecteur est prié de corriger la monstrueuse erreur typographique qui apparaît dans le titre de cet article. Il faut lire *Risum teneatis* au lieu de *Risum tenealis*.

## Revue des faits et des oeuvres

---

### Un vengeur d'O'Farrell.

Un lecteur de la *Montreal Tribune* ne peut pas s'arracher de la tête que ce sont vraiment les Irlandais qui ont remporté la victoire de Carillon. La réplique de M. Chapais à la fumisterie d'O'Farrell riéditée par les soins de M. Charles Murphy ne l'a pas convaincu. Il s'en ouvrait tout récemment à la *Montreal Tribune* qui, depuis l'élection de l'échevin Lavallée à la Commission scolaire de Montréal, a tout intérêt à conserver intactes les gloires hiberniennes du Canada.

Savez-vous ce que l'écrivain de la *Tribune* a répondu à son compatriote? Non, vous ne pouvez pas deviner ça. Il a répondu que M. Chapais était un "bleu" et qu'il avait attaqué le travail d'O'Farrell, parce qu'il avait été réimprimé par un membre du gouvernement Laurier, qu'O'Farrell étant venu au monde plusieurs années avant M. Chapais, il devait en connaître beaucoup plus long que M. Chapais sur cette question, que dans tous les cas, O'Farrell, mort depuis longtemps, n'étant plus là pour défendre son oeuvre, M. Chapais aurait pu l'attaquer avec moins de vigueur.

Et l'écrivain de la *Tribune*, pour laisser son correspondant à ses illusions, lui dit sérieusement que "si les Irlandais qui ont combattu sur les Plaines d'Abraham et à Ste-Foye n'ont pas vécu assez vieux pour se battre à Carillon cinquante ans plus tard, leurs descendants devaient certainement y être! Ceci est écrit en toutes lettres dans la *Montréal Tribune* (1) du 27 juillet 1911. Carillon cinquante

---

(1) That any of the Irish-French soldiers that fought on the Plains of Abraham or at the battle of Ste. Foye survived long enough to be present at the battle of Carillon, is not at all likely. Half a century is too long a time for men to have lived and be able to take arms. But the

ans après les Plaines d'Abraham! Si M. Charles Murphy ne fait pas imprimer cela en préface du mémoire qu'il a signé pour l'*Irlandaisation* de l'Université d'Ottawa, c'est qu'il a déserté Clio, la muse de l'histoire!

Quant à M. Chapais, s'il se relève jamais de ce coup-là, il n'est pas un "bleu" ordinaire!

### La lutte sans faiblesse.

Je retrouve dans un journal français de la Nouvelle-Angleterre (la *Tribune* de Woonsocket, R. I.) les paroles suivantes prononcées par l'hon. juge Constantineau, un des membres les plus dévoués de l'Association d'Education des Canadiens-Français d'Ontario :

" Une cause de faiblesse du groupe français au Canada, c'est moins la force des assimilateurs que l'apathie des nôtres dans toutes les occasions où les principes véritables de droit et de justice sont en jeu. On se divise sur des mesquineries de factions et de coteries. . .

" Nous avons des droits, prenons-les. Les libertés ne se donnent pas, elles se prennent. On nous réplique qu'il faut être prudent, que nous n'avons pas la majorité. La prudence, dans certaines occasions, conduit à la poltronnerie. Ceux qui veulent être prudents quand la fermeté est nécessaire, sont plus dangereux pour notre race que nos pires ennemis.

" Ils (des citoyens de langue anglaise) respectent, encouragent, aident même ceux qui se tiennent debout, et qui marchent la tête haute, ils méprisent ceux qui sont toujours prêts à s'amoindrir devant eux. . .

" Pourquoi faire constamment des concessions? Pourquoi toujours avoir recours à la conciliation trop large, quand le passé nous prouve que la lutte peut seule nous assurer la justice."

Paroles admirables, assurément! Pourquoi, alors, la capitulation honteuse que certains gros bonnets canadiens-français d'Ontario ont faite devant M. Charles Murphy, le plus cynique et le plus insolent des ennemis que notre race ait jamais rencontrés? Ce Murphy a bien le droit de nous détester; il avait encore le droit de signer un mémoire contre

---

descendants of these soldiers may have easily been present at the Canadian Thermopilae. Most certainly the names on the martial role would show that O'Farrell was right." (*Montreal Tribune*, 27 juillet 1911.)

la direction française de l'Université d'Ottawa. Mais personne n'avait le droit d'imposer sa candidature à ceux-là mêmes qu'en 1901 il frappait traitreusement dans le dos.

En voyant ce qui s'est passé dans le comté de Russell, nous nous sommes rappelé les craintes que les organisateurs du Congrès d'Ottawa éprouvaient au sujet de l'ingérence des politiciens dans leur entreprise nationale. Et ma foi, personne n'aurait pu deviner qu'ils allaient être trahis d'une façon aussi basse et aussi grotesque !

### Mais allez donc, mon ami !...

Nous souscrivons des deux mains à la suggestion que notre dévoué collaborateur et ami, M. Valentin A. Landry, vient de faire à ceux qui souffrent de l'oppression assimilatrice. Voici ce qu'il dit :

“ Sans vouloir prêcher, en ce moment du moins, une levée de boucliers contre le rempart du modernisme au Nouveau-Monde qu'est la hiérarchie irlandaise, ne puis-je, sans encourir aucune censure de l'Eglise catholique romaine, supplier nos frères et de la Nouvelle-Angleterre, du haut et du bas Canada, et de ma patrie l'Acadie, de couper les vivres au clergé oppresseur ? Ce n'est pas la révolte, cela. Les écoles paroissiales seraient, par suite, ce que les pères de famille peuvent, de droit divin, exiger ce qu'elles soient. Soyez persuadé que le gouvernement américain ne s'opposerait nullement à ce que l'enseignement durant les premières années de l'enfant fût donné exclusivement dans les deux langues. Le gouvernement américain veut que l'instruction soit répandue : peu lui importe de quelle manière, pourvu qu'elle le soit. La preuve, c'est qu'il permet les écoles paroissiales ; mais jamais, que je sache, il n'a donné mission au clergé irlandais de faire violence aux pères de famille. Quand donc ceux-ci comprendront-ils cette vérité ? ”

### Un Franco-Américain pour le Congrès.

Il est question, dit l'*Indépendant*, de Fall River, Mass., de la candidature d'un citoyen franco-américain dans le premier district congressionnel du New Hampshire, l'automne prochain, M. Cyrus-A. Sulloway, le congressman actuel, devant rentrer prochainement dans la vie privée.

C'est un événement qui a déjà attiré l'attention. Le *Springfield Republican*, qui est un des meilleurs journaux

américains de la Nouvelle Angleterre, et qui dans maintes circonstances s'est montré l'ami sincère des Franco-Américains, lui consacre l'intéressant article que voici : (1)

" Cet intéressant mouvement indique que les Canadiens des Etats-Unis tiennent à concourir plus activement encore que par le passé, à notre vie politique. On affirme que c'est uniquement grâce aux Canadiens que les républicains doivent d'être restés les maîtres dans le New-Hampshire. Cette assertion est bien fondée, tout au moins pour le premier district où les citoyens d'origine française forment les deux tiers de l'électorat. On peut dire ce que l'on voudra, mais il est avéré que les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre, qui sont maintenant au nombre de près d'un million, professent en général des idées fermement républicaines.

" L'esprit de cohésion que les Franco-Américains ont montré de tout temps dans les questions politiques et autres, laissait entrevoir depuis bien des années que cet élément deviendrait un jour assez fort pour jouer un grand rôle dans la plupart des Etats de la Nouvelle-Angleterre. Que la tentative des Franco-Américains du 1er district du New-Hampshire soit couronnée de succès ou qu'elle reste infructueuse, nous pouvons nous attendre à voir prochainement quelques citoyens d'origine française prendre la route du congrès pour y représenter les Etats de la Nouvelle-Angleterre.

" Le premier Franco-Américain de l'Est qui arrivera au capitol n'y sera pas isolé. Rappelons-nous qu'il y a un mois à peine les membres du congrès furent fort surpris d'entendre le speaker Clark demander au congressman Estopinal, de la Louisiane, s'il voulait bien donner lecture à l'assemblée d'une lettre émanant de la chambre des députés française et rédigée en français. Certains districts de la Louisiane où le français s'est conservé aussi vivace que sur les bords du St-Laurent, seront fréquemment représentés par des hommes dont les noms, comme ceux du congressman Estopinal et du congressman Arsène Pugeau, accusent amplement l'origine.

" La liste des races représentées actuellement au congrès est très intéressante. Parmi nos législateurs on remarque des Anglais, des Irlandais, des Allemands, des Français, des Canadiens, des Norvégiens, des Suédois, des Autrichiens, des Hongrois et des Peaux-Rouges.

" Le congressman Barthold, par exemple, est né en Allemagne et parle l'anglais avec un accent teuton très prononcé ; le sénateur Nelson, du Minnesota, est né en Norvège ; le représentant Sabath, de Chicago, est natif de la Bohême ; M. Berger, le célèbre socialiste de la chambre des représentants, a vu le jour en Autriche et a été élevé à Vienne ; le sénateur Owen, de l'Oklahoma, et le sénateur Curtis, du Kansas, sont de sang indien."

(1) Traduction de l'*Opinion Publique*, de Worcester, Mass.

## Un sermon de Mgr Guertin.

L'évêque de Manchester, N. H., a prononcé, il y a quelques semaines, devant une réunion de sociétés franco-américaines, un sermon qui a causé une impression profonde. Entre autres choses il a parlé de la fédération de nos sociétés, qu'il a préconisée avec chaleur et conviction. Il a déclaré à plusieurs reprises que la désunion au sein de l'élément franco-américain, c'était la ruine. "Il y a assez longtemps que la désunion règne dans nos rangs," a déclaré Sa Grandeur, qui poursuit : "Nous avons trop de sociétés et pas assez de sociétés réellement puissantes et influentes. Par conséquent, nous ne devrions plus en fonder de nouvelles; mais, au contraire, unir celles que nous avons déjà, sinon toutes, du moins les plus importantes, pour former des groupements de 100,000 membres, ayant une direction unique, un idéal commun, un même but, une plus grande somme d'influence, pour le bien et le progrès de la race.

"Pour obtenir quelques succès durables, il faut de toute nécessité que nos sociétés aient des statuts basés sur les principes religieux, et qu'elles soient assises sur des bases financières solides, inébranlables."

Mgr Guertin a terminé cette première partie de son sermon en exprimant l'espoir qu'avant longtemps la fédération des sociétés franco-américaines de la Nouvelle-Angleterre sera devenue un fait accompli, pour le plus grand bien de notre élément en ce pays.

Puis il a parlé de la sobriété. "L'ivrognerie, a-t-il dit, est la cause de notre retard dans la voie que nous suivons comme peuple de langue française. Si nos sociétés ne sont pas aussi fortes qu'elles devraient l'être, c'est parce que les nôtres dépensent trop d'argent dans les cabarets, et qu'ils n'en ont plus assez pour les œuvres de mutualité."

## Le français à Washington.

Le *Boston Herald* (14 août 1911) a publié sous ce titre un article qui a fait le tour de la presse franco-américaine.

Nous citons la traduction qu'en donne l'*Opinion Publique*, de Worcester. Voici :

“ Ainsi donc le speaker Clark et deux greffiers de la chambre des représentants, préposés à la lecture des documents envoyés à cette assemblée délibérante, sont demeurés incapables, en pleine séance, de donner l'énoncé d'une correspondance rédigée en français.

Nous ne sommes pas encore un peuple bilingue ; cependant nous devons constater que parmi les hauts fonctionnaires de notre gouvernement, la connaissance des langues étrangères, anciennes et modernes, est moins répandue aujourd'hui qu'elle ne l'était il y a un siècle. George Washington n'était assurément pas ce qu'on peut appeler un linguiste et pourtant il pouvait, de même que la plupart des politiciens de son temps, lire très couramment le français. Un grand nombre de hauts fonctionnaires américains parlaient même alors avec une véritable aisance la langue de Racine. Franklin fut une rare exception. Il partit pour Paris sans connaître plus de trois ou quatre mots de français et cependant il fit positivement fureur dans la ville lumière.

Après l'élection du président Jackson, le français disparut complètement du palais présidentiel. D'après les chroniques du temps, le vieux dur à cuire devint pâle de rage un jour lorsqu'on lui annonça que la France, au cours de quelque négociation diplomatique, “ demandait ” telle et telle chose, mais un familier de Jackson, qui connaissait passablement le français, lui fit remarquer que “ demander, ” en français ne veut pas dire “ exiger, ” comme en anglais.

Notre corps diplomatique a presque toujours été formé de citoyens ne connaissant pas la langue de la cour auprès de laquelle ils étaient nommés. La plupart de nos représentants actuels ne parlent même pas la langue diplomatique universelle (le français). A Washington, il y a certainement peu de fonctionnaires parlant le français, et il y en a bien peu également qui puissent le lire. Tout cela ne dépend pas de la distance qui nous sépare de l'Europe, mais bien de notre système d'instruction qui est tout à fait défectueux. Il n'y a pas un seul pays sur terre où les langues étrangères soient si mal enseignées qu'ici, et nos jeunes gens oublient en quelques années le peu qu'ils ont appris de français et d'allemand.

Le petit incident arrivé à Washington et que nous venons de relater ne peut nullement contribuer à jeter du lustre sur le peuple américain, qui passe pour être si pratique en tout.

Nous devrions exiger de tous ceux qui désirent entrer dans le service consulaire ou qui postulent aux emplois subalternes du service diplomatique, une connaissance parfaite du français. En outre nous devrions exiger de tout citoyen qui aspire au poste d'ambassadeur ou de ministre plénipotentiaire, une connaissance également parfaite de la langue usitée dans le pays où il désire aller. Sinon le candidat devrait posséder la

langue universelle, c'est-à-dire le français, d'une manière irréprochable.

Nous aurions grandement tort d'être fiers de notre ignorance des langues étrangères.

### Catholiques américains.

Nous lisons dans l'*Opinion Publique*, les renseignements qui suivent :

“ Aux Etats-Unis même, il y a 16,556 prêtres catholiques, dont 12,374 prêtres séculiers et 4,276 membres des ordres religieux. Tout ce clergé exerce le ministère sacerdotal dans 8,849 églises paroissiales et 4,355 chapelles ou missions. Le nombre total des églises où est offert le Divin Sacrifice est de 13,204. Dans le cours de l'année dernière, 360 églises nouvelles ont été érigées.

“ Les nombreuses institutions catholiques d'enseignement et de charité attestent que l'Eglise est en mesure de remplir sa mission aux Etats-Unis avec succès et d'accomplir encore de nouvelles conquêtes. Dans les 83 séminaires, 6,182 clercs se préparent à remplir les vides que la mort ou la maladie créent sans cesse dans les rangs du clergé !

“ La formation de la jeunesse laïque n'est pas négligée non plus, il existe 217 collèges catholiques pour les jeunes gens et 709 académies où les jeunes filles reçoivent une éducation qui leur permettra de faire honneur à la situation qu'elles devront plus tard occuper dans le monde.

“ Tout à fait intéressantes sont les statistiques qui montrent les résultats obtenus dans la lutte en faveur de l'éducation primaire et secondaire catholique. 4,845 écoles paroissiales procurent les bienfaits de l'instruction à 1,237,251 enfants. Dans le cours de l'année dernière, le nombre des écoles paroissiales s'est accru de 142, et celui des élèves, de 39,838. Il y a aux Etats-Unis 239 asiles catholiques où 51,541 orphelins sont élevés. Le nombre total des institutions charitables maintenues par nos coreligionnaires, est de 1,125.”

Mais dans tout ceci quelle est la part des nationalités

## Les Modern Woodmen Proscrivent le Français.

De la *Vérité*, Québec :

Lors d'un récent congrès tenu à Buffalo, les Modern Woodmen qui forment une société neutre et mixte de secours mutuel viennent de proscrire l'usage du français dans les réunions de leur association.

Cette société neutre, mixte et suspecte compte dans ses rangs des milliers de Canadiens-français.

Voilà comment sont traités tôt ou tard nos compatriotes qui s'enrôlent dans ces sociétés étrangères.

Il y a quelques jours à peine les délégués des Forestiers Catholiques, en convention à Cleveland, remplaçaient par des Irlandais dans leur bureau de direction nos compatriotes qui en faisaient partie.

Les nôtres ne sont pas mieux traités dans les K. of C. et dans la plupart des autres sociétés étrangères.

Un journal franco-américain rappelle au sujet du geste francophobe des Modern Woodmen que c'est encore à Buffalo que fut adopté, il y a quelques années, ce fameux règlement prohibant l'usage du français au sein de l'Ordre des Forestiers d'Amérique. La revanche des nôtres ne se fit pas attendre. Ils abandonnèrent presque tous les Forestiers d'Amérique pour fonder les Forestiers franco-américains.

Si nos compatriotes pouvaient comprendre une bonne fois qu'ils ne sont pas à leur place dans des sociétés irlandaises, anglaises ou américaines.

### Bloc—notes.

—Une dépêche du Sault Ste-Marie (24 juillet) annonce que devant le Club Canadien de cette ville, Mgr Fallon, évêque de London, Ont., a prononcé un discours aux tendances nettement canadiennes et impérialistes. C'est le contraire qui eût été surprenant !

—Je lis dans le *Temps*, d'Ottawa, que les libéraux du

comté de Wright se réjouissent fort du fait que leur député, M. E. B. Devlin, "dans un joli discours prononcé en français, s'est proclamé fortement en faveur de l'enseignement bilingue." Il eût été curieux de leur voir la "poire," si M. Devlin avait parlé des écoles bilingues, et cela à la veille d'une élection, comme son compatriote Mgr Fallon. "*There is a sucker born every minute!*"

—Sir Wilfrid Laurier, en face de l'opposition systématique soulevée par l'entente Taft-Fielding (traité de réciprocité entre les Etats-Unis et le Canada), a décidé de proroger les chambres. La mise en nomination des candidats a été faite le 14 septembre et les élections ont eu lieu une semaine plus tard, le 21 septembre. Résultat : le gouvernement Laurier est défait et le chef de l'opposition victorieuse, M. R. L. Borden, est appelé à la tête des affaires.

**Léon Kemner.**

—:o:—

## JEAN-QUI-TROTTE

Si vous rencontrez Jean-qui-Trotte,  
Soyez doux à ce vagabond :  
Il va, front nu, mèche qui flotte,  
Et le dos courbé sous sa hotte...  
Mais il est innocent et bon,  
Et si vous vous donnez la peine  
De regarder un peu ses yeux,  
Vous verrez resplendir en eux  
Le diamant de l'âme humaine.

Jean-qui-Trotte n'a ni souliers,  
Ni chapeau de feutre ou de paille,  
Il chemine par les halliers,  
Et sans boire au vin des celliers,  
Croise la ferme où l'on travaille.  
Il sait que pour lui les blés roux  
Ont peu de farine en leurs moelles,  
Et dort, la nuit, sous les étoiles,  
Dans son manteau percé de trous.

Parfois, un ruisseau qui clapote  
De son eau claire vient baigner  
Les pauvres pieds de Jean-qui-Trotte,  
Un chant de merle ou de linotte  
Qui se met à l'accompagner  
Distrain sa marche interminable...  
Et, rafraîchi, naïf et gueux,  
Il va toujours, le ventre creux,  
Vers sa destinée improbable.

A l'aspect de ce loqueteux,  
Les portes se verrouillent toutes...  
—Mais les yeux, les yeux lumineux  
Boivent l'espace devant eux,  
Dévorant l'infini des routes ;  
Et dans un éternel Demain,  
Jean-qui-Trotte voit toujours luire  
Le repos, l'accueil, le sourire  
Du toit, du cœur et de la main.

Si vous rencontrez Jean-qui-Trotte,  
Soyez doux à ce vagabond :  
Il va, front nu, mèche qui flotte,  
Et le dos courbé sous sa hotte,  
Mais il est innocent et bon ;  
Et si vous vous donniez la peine  
De regarder un peu ses yeux,  
Vous verriez resplendir en eux  
Le diamant de l'âme humaine !

\*  
\* \*

Or, qui ne le connaît, ce gueux ?  
Jean-qui-Trotte, ami, c'est ton rêve !  
C'est ton désir aventureux,  
Ton entêtement d'être heureux,  
Tout ce qu'une aile en toi soulève  
Jean-qui-Trotte, c'est ton espoir,  
O savant chercheur de problème !  
Rimeur pâli, c'est ton poème  
S'irradiant aux feux du soir !

Jean-qui-Trotte, ce patriarche  
Qui devant lui s'en va, s'en va,  
Et depuis tant de temps qu'il marche,  
Passant le gué, la borne ou l'arche,  
Jamais encore n'arriva,—  
Ployant sous son sac de démente,  
C'est ta Chimère, Humanité,  
Idéal d'art ou de bonté,  
Toujours chassé par la prudence !

Les pieds saignants, honteux, surpris,  
Le pauvre diable, sans attendre  
Le pourquoi de tous ces mépris,  
Croit qu'un jour il sera compris,  
Que des bras vers lui vont se tendre...  
Et si d'un regard amical  
Quelqu'un parfois lui fait l'aumône,  
C'en est assez pour qu'il rayonne  
De tout son être de cristal !

...Si vous rencontrez Jean-qui-Trotte,  
Soyez doux à ce vagabond :  
Il va, front nu, mèche qui flotte,  
Et le dos rompu sous sa hotte ;  
Mais il est innocent et bon,  
Et si vous vous donnez la peine  
De lire en ses yeux lumineux,  
Vous verrez resplendir en eux  
Le diamant de l'âme humaine !

**Louis MAIGUE**

# Les deux Filles de Maître Bienaimé

(SCENES NORMANDES)

PAR

Marie Le Mière

(Suite.)

Puis, laissant traîner sa robe d'indienne déteinte, elle se coule dans l'herbe où elle enfonce jusqu'aux épaules, et se glisse sur un chemin de traverse par un échelier.

Là-bas, Maître Bienaimé vient d'apparaître ; ayant jeté un coup d'oeil circulaire, il s'approche d'un groupe où gesticule un faucheur aux favoris blancs.

— Qu'est-ce que vous dites, père Meunier ?

— Je dis, répond le vieux, je dis que le vent tourne au sud-est, et que nous pourrions bien avoir de l'orage avant ce soir.

— Croyez-vous ! exclama le fermier, les sourcils violemment froncés. Mâtin de mâtin ! moi qui ai dix mille de foin par terre !

— Un grain d'orage, ça passe, reprit un valet de la ferme, on en serait quitte pour faire les "veuillottes" (1) au galop... Seulement, si ça nous changeait le temps, ça serait une autre affaire.

Maître Bienaimé, très nerveux, piétinait sur place, les mains dans ses poches.

— Ils ont joliment de la chance à la Haie-d'Epine, remarqua une faneuse : presque tout leur foin des hauts-pays est rentré !

---

(1) Grandes meules de foin.

—Maître Louis fait ce qu'il veut, et il trouve toujours plus de monde qu'il ne lui en faut, ricana, en arriére, une voix assourdie ; il a de la galette, celui-là.

Une ondée de sang monta au visage du fermier, ses yeux s'injectèrent ; mais il resta immobile, mettant sa main en visière du côté du soleil, et fit semblant de n'avoir pas entendu : la réflexion émanait d'un journalier auquel, dernièrement, il avait adressé des observations très raides, quoique parfaitement justes.

Maître Bienaimé eut beau faire, sa voix était cassée quand il commanda :

—Tout le monde à l'ouvrage, continuez ! si le temps menace, nous verrons.

Le sentier que suivait Léa débouchait presque en face de la Haie-d'Épine ; en passant, elle regarda par le porche ouvert, et s'immobilisa soudain, allongeant son cou flexible et sa tête curieuse. C'est que la cintre de pierre encadrait un tableau plein de pittoresque et d'imprévu : assise devant la maison, contre la vigne gonflée par des souffles d'air, la grand'mère de Louis filait au rouet comme en son jeune temps.

—Oh ! Madame Jacques, montrez ! C'est si amusant !

Léa n'avait pu s'empêcher de bondir dans la cour ; frétil-lante, décoiffée, elle balançait son chapeau par les brides de ruban fané.

—Tiens ! te voilà, petiote ? fit l'aieule. D'où viens-tu ?

—Je croyais qu'on ne filait plus maintenant ! remarqua Léa, qui n'avait pas entendu la question.

Il y a bien longtemps que ça ne m'était arrivé ; mais je l'ai repris, mon vieux rouet, et mes vieilles mains ne sont pas trop toutes leurs machines d'à présent, ils fassent du fil meilleur rouillées. J'avais mis dans ma tête que je filerais deux belles pièces de toile pour quand notre Louis entrerait en ménage ! Autrefois, ma petite, j'étais bonne fileuse : aussi, quand le sacristain est venu me présenter la quenouille, le dimanche d'après mes nocés, la marquise avait donné ses plus belles

fleurs pour le bouquet! (1) Je ne peux pas croire qu'avec et plus régulier que le mien! Et puis, que veux-tu? C'est une idée. Les vieux en ont comme ça.

—Oh! Madame Jacques, prêtez, pour voir! exclama la fillette, prise d'une idée subite.

—Te prêter! protesta la vieille femme, relevant son menton aigu. Pour que tu me casses tout! Ah! ça, tu ris, petiotte.

—Je ne casserai rien, j'irai très doucement. Je vous en prie, maman Jacques! je vous en supplie!

Et Léa se faisait câline, approchait, de la face ridée, son visage printanier. Autrefois, lorsqu'elle disait comme cela: "Maman" Jacques, la grand'mère ne savait jamais lui résister. Et c'est que Léa était vraiment irrésistible quand elle était bien disposée, quand la jeunesse et la vie qui bouillonnaient en elle se dépensaient en grâce et en amabilité.

—Eh bien! concéda Mme Jacques, prends la manivelle et tourne deux tours, puisque ça t'amuse.

Avec un joli cri, vibrant comme celui des hirondelles qui dansaient leurs ballets au dessus de la cour, la jeune fille s'assit au bord de la chaise basse, puis elle se mit à tourner la roue, adroitement, sans saccades, sous l'œil vigilant de la bonne vieille dont les doigts noueux continuaient d'étirer le lin qui chargeait la quenouille. Des pas sonnèrent sur le chemin, un groupe d'hommes en manches de chemise apparut sous la porte cochère.

En tête venait Louis, le teint animé, le front baigné de sueur; fatigué d'avoir conduit sa faucheuse depuis huit heures du matin, il s'arrêta une seconde pour reprendre haleine, et tous ses traits s'épanouirent comme sous une fraîcheur de brise. Léa, installée au rouet de la grand'mère!

---

(1) Allusion à l'usage local encore en vigueur... Quand une jeune fille sage et vertueuse s'est mariée, on lui présente solennellement à la grand'messe, qui suit le jour de ses noces, une quenouille fleurie, afin d'honorer chez elle l'amour du travail et la qualité de maîtresse de maison.

Léa, filant du lin commé les bonnes ménagères du temps passé ! Ah ! que c'était gentil cela ! qu'il était content !

Sentant peser sur elle une douzaine de regards curieux, la jeune fille lâcha la roue, sauta sur ses pieds, et s'élança toujours riant, vers le porche. Les journaliers entraient dans la cuisine ; seul Louis Chaumel demeurait en arrière.

— Bravo, Léa ! dit-il quand elle passa.

— Merci ! répondit-elle en courant.

— Vous avez fané, reprit le jeune homme, se retournant pour la suivre des yeux.

— Comment voyez-vous cela ? interrogea-t-elle, s'arrêtant à l'entrée.

— Il y a du foin dans vos cheveux.

Tout simplement, comme il l'eût fait à la petite Léa d'autrefois, il effleura du doigt la toison ébouriffée, pour en retirer quelques longues brindilles emprisonnées dans les bouclettes. Du seul, Mme Jacques regardait, toujours assise, mais inactive, la main immobile sur la poignée de bois.

— Ce n'est pas une mauvaise fille, dit-elle, quand Louis monta le petit perron ; mais c'est une tête à l'évent.

— C'est une enfant, voilà tout, répondit-il à mi-voix.

— Justement, et il serait temps à son âge, de prendre un peu de raison. J'ai bien peur que ça ne vienne jamais : il lui manque trop de choses pour devenir sérieuse.

— Il lui manque sa mère, fit Louis Chaumel, avec une émotion sourde.

— C'est vrai : pauvre petite . . . murmura Mme Jacques en branlant la tête. Mais d'où vient qu'elle n'écoute pas sa sœur Mathilde, une fille de bon sens et une maîtresse femme encore !

— Mathilde est trop jeune pour avoir de l'ascendant sur Léa, repartit Louis ; trop jeune d'âge, et pas assez jeune de caractère, peut-être . . .

Puis, à son tour, il rentra dans la maison ; presque aussitôt apparut sa mère, sortant par une porte des communs. Elle

était grande et forte ; son visage un peu rigide, haut en couleurs, s'assombrissait d'une préoccupation.

—Vous parliez de Mathilde tout à l'heure, fit-elle presque bas, en s'arrêtant devant Mme Jacques. Il faut que je vous dise . . . une chose qui me tracasse . . . Louis va très souvent à la Closerie . . . Il y va pour un oui et pour un non. Vous ne pensez pas qu'il ait une idée de ce côté-là ?

—Dame, ma fille, répondit la vieille femme, frottant les verres de ses lunettes, s'il en avait une, ça ne serait pas de sa faute ; ces idées-là ne demandent pas la permission de pousser.

C'est que j'en serais fâchée, car j'en ai d'autres pour lui ! déclara Mme Chaumel avec fermeté. Sa cousine Marthe est tout à fait ce qui lui convient, et les fortunes se valent . . . Un garçon qui est si instruit, si capable ! Toutes les belles demoiselles du bourg lui diraient "oui, s'il vous plaît !" Nous causerons de ça, tous les deux.

Mme Chaumel était une chrétienne aux sentiments élevés ; mais sa race pratique parlait cependant en elle, et pour son fils,—devenu fils unique !—elle était ambitieuse comme le sont tant d'autres mères avec mille fois moins de raisons.

Déjà Léa était rentrée à la ferme, et se dirigeait droit vers la salle où sa famille venait de se réunir pour le dîner.

—Comme tu as bonne mine ! s'écria Mathilde avec une pointe d'envie, tout en plongeant la cuiller à potage dans la soupe aux choux.

—Où étais-tu ? interrogea Brissot, s'adressant à sa fille cadette. Je ne t'ai pas vue.

—J'ai quitté le clos des Vignettes à onze heures et demie, et j'ai fait un peu l'école buissonnière, avoua délibérément Léa.

—On ne fait pas l'école buissonnière dans les moments de "presse" ! Dépêche-toi de manger . . . Je crois que tout le monde devra donner un bon coup de collier, tantôt !

Le ciel prenait un reflet blanc, métallique ; bien que la fe-

nêtre fût grande ouverte, on respirait mal. Léa, déjà piquée par la remontrance de son père, n'essaya pas de soutenir la conversation languissante ; après le repas, expédié en hâte, elle monta pour se recoiffer ; mais à peine eut-elle regardé son miroir qu'elle recula d'un bond en se voilant la face !

Horreur ! abomination ! deux coups de soleil, l'un sur la tempe droite, l'autre sur la joue gauche ! Léa, en détresse, se précipite sur un broc d'eau ; elle lave, inonde, frotte, avec une rage irraisonnée, mais plus elle frotte, plus cela rougit !

—Que j'ai été sotte d'aller au foin ! Que j'ai été bête ! Ah ! si jamais on m'y reprend !

Si la tante Amélie revenait aujourd'hui, que penserait-elle du "joli teint" dont elle avait complimenté sa nièce ? Et si l'autre passait, le bel inconnu, le Monsieur de la ville, aurait-il seulement la velléité d'offrir ses hommages à la paysanne commune et rougeaude qu'est devenue Léa !

Toute sa bonne humeur s'est envolée ; il ne reste plus rien de la joyeuse petite créature, qu'une poussée de la race avait ressuscitée ; Léa pince les lèvres comme aux plus mauvais jours, et conclut :

—Ma tante avait raison : ce n'est pas fait pour moi !

Depuis longtemps, la cuisine était vide, les travailleurs étaient repartis pour les champs ; la jeune fille ne s'apercevait pas que des nuages livides s'amoncelaient tout autour de l'horizon. Vers trois heures, on entendit une rumeur en bas ; presque aussitôt Mathilde, ayant gravi précipitamment l'escalier, tournait le bouton de la porte.

—Léa ! ouvre-moi donc ! s'écria-t-elle. Pourquoi as-tu mis le verrou ?

Parce que ! répondit une voix sèche.

—Descends tout de suite, reprit Mathilde, inquiète et pressante, papa te demande au Clos... il demande tout le monde, excepté moi... Il faut tâcher de finir les "veullottes" avant la pluie. Vite, Léa ! vite ! Eugène et les triolets s'en vont.

—Je ne peux pas !

—Alors, fit Mathilde, oppressée, tu ne veux pas aider, dans un moment comme ça.

—Bah ! pour une personne de moins, le foin ne sera pas perdu, je t'assure. . . Je te dis que je ne peux pas !

Et, pensant que son absence ne serait point remarquée, elle alla prendre un paquet de feuilletons sous son traversin.

—Le jour baissa brusquement ; pour y voir, elle dut s'approcher de sa fenêtre, et s'aperçut alors qu'il pleuvait à torrents. Une rafale soudaine fit claquer le châssis, que Léa s'empessa de refermer. Bientôt des grêlons, gros comme des oeufs de pigeon, mitraillèrent les vitres, le vent roula comme une marée hurlante, courbant tout sous sa fureur ; la tourmente déchaînée enveloppa la Closerie d'un concert sauvage et formidable.

Tout à coup, une voix partit du palier, une voix brève et coupante :

—Ouvre-moi, Léa ; ouvre-moi tout de suite.

Elle n'osa résister, et vint tirer le verrou ; le fermier entra, le visage pourpre, les habits trempés d'eau et de sueur.

—Quand je demande tout le monde, j'entends que tout le monde vienne ! articula-t-il, la main frémissante et crispée sur le tas de journaux. Pourquoi ne m'as-tu pas obéi ?

Impressionnée par ce ton et par l'obscurité, elle restait debout, silencieuse, en face de son père.

—J'exige que tu me répondes ! insista Brissot.

Alors Léa proféra son premier mensonge :

—J'étais fatiguée.

—Fatiguée, pour avoir fané deux heures ce matin ! répliqua Maître Bienaimé, incrédule. Et les autres, alors ! qu'est-ce qu'ils devraient dire ?

Les dents fines de Léa s'incrustaient dans sa lèvre ; non, elle ne s'emporterait pas ; elle s'expliquerait nettement, en " femme raisonnable et pratique." Après tout, il était temps que son père sût à quoi s'en tenir. Avec un mouvement orgueilleux de la tête, elle repartit :

—Les autres sont vos employés, vos domestiques ; vous les commandez comme il vous plaît, parce que . .

Brissot faillit bondir.

—Et toi, interrompit-il, avec un éclat presque effrayant, je n'ai donc pas le droit de te commander !

Léa l'interrompit à son tour ; malgré sa résolution d'être froide et mesurée, le sifflement de sa voix, la précipitation fébrile de ses paroles, les frémissements de ses traits prouvaient hélas ! combien elle se possédait peu.

—Je veux dire, papa, que ces gens-là vous ont vendu leurs services ; en se louant, ils savaient à quoi ils s'engageaient. Et moi, je ne sais pas si vous avez le droit de me demander un travail qui ne s'accorde ni avec mes goûts, ni avec mes forces, ni avec mes aptitudes . .

—Petite malheureuse !

Le visage du paysan se congestionnait ; tous ses muscles tressaillaient. Violent par nature, il dut retenir sa main, déjà levée sur la tête blonde.

—Où as-tu pris ces phrases-là ? Est-ce dans tes journaux ? Ah ! je t'apprendrai à perdre ton temps en lectures pendant que nous nous tuons, nous autres ! Voilà ce que j'en fais, de tes chiffons de papier !

Et, saisissant les feuilletons épars sur le châle-tapis, il les froissa dans ses mains nerveuses ; Léa se précipita éperdue.

—Les journaux de mademoiselle ! Donnez-les-moi ! donnez-les-moi, je vous dis ! Ah c'est abominable !

La détente se produisait impétueuse ; Léa porta les mains à sa poitrine convulsivement agitée, et clama d'une voix rauque :

—Non, je ne resterai pas ici ! Je veux m'en aller ! Je veux m'en aller !

.....

En temps d'orage, la nuit vient vite ; ce soir-là, vers huit heures, le maître de la Closerie, ayant congédié tout son monde, errait seul par la cuisine enténébrée, en écoutant l'a-

verse nouvelle qui s'abattait en déluge, transperçant les meules de foin.

Sur son front s'accumulaient des nuages plus noirs que ceux du ciel. Léa était malade, en haut ; prise de fièvre, elle avait dû se mettre au lit. C'était bien la peine de se détruire le tempérament par des coups de tête insensés !

—Je n'ai donc pas assez de mes autres misères, murmura le fermier, se collant contre les vitres.

.. Il va, vient, et s'arrête de temps à autre, prêtant l'oreille comme au son d'une cloche lointaine et sinistre. . . Cette journée lui a fait mal.

Tantôt, dans le champ, certaine allusion a pénétré en lui à la manière d'une piqûre venimeuse ; puis il a saisi des murmures : on prétend qu'il est exigeant, qu'il demande trop à son personnel pour le prix dont il le rétribue. . Hélas ! lorsque, dans une machine, un rouage a été faussé par un choc violent, tout le mécanisme souffre jusqu'à réparation complète. Brissot ne peut plus se le dissimuler : rien ne va comme autrefois ; et voilà, maintenant, une récolte compromise. Si les ventes ne donnent pas ce qu'il a espéré, si l'année est encore mauvaise, faudra-t-il donc s'enfoncer dans les dettes, s'engager dans le chemin sombre et tortueux qui mène à l'abîme !

Maître Bienaimé faisait le tour de la maison pour verrouiller les portes ; au fond d'un couloir ouvert sur le jardin, une forme effilée comme une cariatide se découpait, toute noire, dans la baie grise : Eugène, sur le seuil, regardait tomber la pluie.

Sans savoir comment, le père alla droit à son fils, le saisit par les poignets, et douloureux, ardent, presque tragique :

—Allons, garçon. . tu dors ! lui siffla-t-il en plein visage. Réveille-toi donc. . Réveille-toi !

Et Brissot approchait de lui, avec des secousses, ce malheureux être, cette sorte de cadavre ambulante, comme pour lui infuser à nouveau cette vie normale, saine, complète, qu'une

fois il lui avait donnée. Mais Eugène se rejeta en arrière, avec une longue plainte, pendant que son père le lâchait, étouffant un rire nerveux, lugubre et bas...

Non, jamais, jamais ! Et pourtant, cela sauverait tout, peut-être ! Un fils qui serait son bras droit, qui le déchargerait, en partie, de ce travail de surveillance, véritablement surhumain. . . A quoi bon nourrir une autre espérance. . . une espérance folle ? Ce serait trop beau, cela tomberait trop juste. *Il* venait ici en bon voisin, il causait, en passant, avec des fillettes qu'il avait connues toutes petites, mais de là à prendre l'une d'elles pour sa femme, il y avait loin. . . Il était très riche. . . Sa mère ne voudrait pas !

## VII

### VAGUE A L'ÂME

Madame Lagarde,  
villa des Lauriers-Roses  
à Quinéville.

“ Ma chère tante,

“ J'ai reçu vos deux splendides vues de Paris, et vous ne pouvez savoir à quel point elles me fascinent ! Que vous êtes bonne ! Comme je vous remercie ! Oh ! ce mouvement, cette animation, qui contrastent si fort avec l'immobilité de nos campagnes ! j'en rêve le jour, j'en rêve la nuit. La Madeleine est-ce un théâtre ? Et habitez-vous l'un de ces splendides bâtiments qu'on voit là sur la rue et qui sont décorés comme des palais ?

“ Comment allez-vous, ma chère tante ? J'ose espérer que l'air de la mer vous est favorable. Moi, je suis malade, hélas ! voilà près de six semaines que je languis et m'affaiblis. Le pire de tout, c'est l'ennui qui me dévore ! Une personne enterrée vivante ne souffrirait pas plus.

“ Oh ! ma chère tante, si vous pouviez m'écrire longue-

ment, si je pouvais surtout vous revoir, cela me ferait plus de bien que toutes les ordonnances du médecin ! Vous êtes dans ma triste vie le rayon d'espérance et le rayon de bonheur.

“ Pour plus de sûreté, ma tante, ayez la bonté d'adresser votre lettre, sous double enveloppe, à la commissionnaire de Clairville : Madame veuve Lemaçon, bourg de Grandpont poste-restante. De cette façon, nous aurons toute liberté pour correspondre *entre nous*.

“ Veuillez faire mes amitiés à mes cousins que je serais si heureuse de connaître ; laissez-moi vous embrasser respectueusement comme je vous aime, et croyez, ma bien chère tante, que je suis toujours avec vous d'esprit et de cœur.

“ Votre nièce affectonnée et reconnaissante.

“ LEA BRISSOT.”

“ L'ennui qui me dévore . . . Les splendides bâtiments qu'on voit là sur la rue . . . ” répéta Mme Lagarde avec un demi-sourire. Puis elle replia le papier rose, fortement parfumé au musc, où une écriture léchée s'alignait sur des traits de crayon mal effacés. Cette épître révélait, d'un bout à l'autre, la petite campagnarde peu habituée à manier la plume, la pensionnaire qui a fait un brouillon ! Et pourtant, les tournures, un peu emphatiques et maladroitement, étaient assez correctes ; le vocabulaire dénotait l'habitude de la lecture et une réelle faculté d'assimilation.

— Elle se formerait . . . dit tout bas Amélie, s'accoudant à la table pliante installée sous la véranda, et laissant errer ses prunelles de sphinx sur la grève plate où les toilettes multicolores s'égrenaient au soleil.

Elle approcha de ses yeux la minuscule jumelle de nacre, suspendue à son corsage, et sa physionomie s'éclaira. Là, au milieu d'un groupe de jeunesse, elle distinguait le béret blanc de Marguerite et le cache-nuque de Denis. Son regard plein d'orgueil allait de l'un à l'autre, admirait la vigueur précoce du grand lycéen débordant de vie fougueuse, détaillait la sil

houtte gracile de Marguerite, la jeune fille à marier, qui ne songeait guère à se marier pour l'instant, et coiffait encore en catogan ses superbes cheveux clairs.

Pour ces deux enfants qu'elle avait su placer parmi les privilégiés de ce monde, quelles ambitions ne caressait-elle pas ? Elle pouvait, actuellement, jouir d'eux sans arrière-pensée : l'autre n'était pas là.

Ah ! l'autre, assez étranger pour ne lui inspirer aucune tendresse, assez proche pour être encombrant et insurportable !

Que d'ennuis il avait causés à Mme Lagarde, depuis l'époque où le proviseur du Lycée la faisait mander au parloir pour morigéner cet élève indocile ! Il avait toujours heurté les instincts de sa belle-mère, dérangé ses plans, pesé sur sa vie : car elle ne pouvait se désintéresser entièrement de lui, il était le frère de Marguerite et de Denis, et portait le nom de Daubreuil aussi légitimement qu'eux-mêmes ! Dès lors, il existait entre Roger et Mme Lagarde des liens impossibles à rompre, et une solidarité qu'elle devait subir malgré toutes ses répugnances.

De plus, le fils et la fille d'Amélie demeuraient très attachés au jeune homme qui était bon camarade et avait toujours le mot pour rire ! Marguerite, autrefois, passait son temps à intercéder pour lui ; maintenant elle lui prêtait son argent de poche à fonds perdus ! Et Denis déclarait à qui voulait l'entendre : " Parlez-moi de Roger ! voilà un bon type, qui prend la vie du bon côté ! "

Tout cela inquiétait déjà considérablement la femme pratique, la mère soucieuse des intérêts matériels de sa famille. Mais il y avait pis : le jeune homme, on le sait, jetait l'argent par toutes les fenêtres. Elle avait beau se répéter : " Qu'il se ruine, cela m'est égal ! ", elle ne tenait nullement à voir le nom de Daubreuil mêlé à des histoires malencontreuses, et l'on pouvait s'attendre à tout avec un pareil écervelé. Si<sup>1</sup> allait, par un de ces coups de tête retentissants qui font scandale, compromettre l'avenir de son frère et de sa sœur !

Oui, certes, il était temps, pour tout le monde, que Roger en finît et débarrassât le terrain ! Le mariage le fixerait, l'assagirait peut-être ; en tout cas, il fallait courir cette chance et essayer cette diversion. Mais, là encore, il y avait un point noir : c'est que Roger, déjà ! était presque impossible à marier dans son milieu ! Quelle que fût sa fatuité, il ne représentait point un parti enviable ; Mme Lagarde en était convaincue avec preuves à l'appui. Peut-être, en cherchant dans une autre sphère . . en préparant les choses à distance, avec doigté . . en agissant sur l'imagination naïve d'une jolie fille, ravie à la seule pensée d'épouser un " Monsieur " et d'habiter Paris . . Oui, mais . . Que de " mais " ! Quel problème hérissé d'inconnues ! Un résultat aussi douteux valait-il vraiment la peine qu'on se jetât dans pareille aventure !

Pendant qu'elle réfléchissait, ébauchant des plans tous plus compliqués les uns que les autres, un prêtre descendait la côte de Clairville. Il était maigre, robuste, et portait allégrement ses soixante ans ; la vivacité perçante de son regard, jointe à la sérénité de son front, lui composait une physionomie particulière, éminemment sympathique.

Il franchit la barrière de la Closerie au moment où Mathilde, un paquet de linge mouillé sur l'épaule, traversait la cour.

— Oh ! mon oncle !

Ce fut un cri de joie contenue, mais puissante ; la fille de Brissot courut au prêtre qui baisa paternellement ce front énergique et pur.

— Ma bonne petite ! cela va toujours ?

— Toujours, mon oncle, avec l'aide du bon Dieu. Entrez ; la maison est un peu sens dessus dessous, nous sommes en lessive. Vous m'excusez, n'est-ce pas, d'être si mal bâtie (1) ? Mais que je suis contente de vous revoir !

Était-ce donc Mathilde, cette jeune créature transfigurée ?

---

(1) Mal habillée.

Les paroles chaleureuses débordaient de ses lèvres, son visage brun semblait s'éclaircir, son regard s'illuminait, joyeux, confiant, au regard affectueusement pénétrant qui s'attachait sur elle.

—Malheureusement je suis pressé, ma chère enfant, répondit-il ; j'entre pour deux minutes, en revenant d'une inhumation à Bruneville. Comment va ton père ?

—Très bien quant à la santé ; vous le trouverez dans le jardin où il est en compagnie.

—Et Eugène ? questionna rapidement le curé, plongeant plus avant ses yeux dans les prunelles profondes, dont la lueur répandait un flot de vie sur ce visage.

—Toujours pareil . . . Oh ! mon oncle, si vous saviez comme j'aurais besoin de vous par moments !

—Allons, courage, courage... *Sursum corda*...

—Du courage, on en a ! répondit fièrement Mathilde ; on sait où le prendre, Dieu merci. Et . . . tenez, ajouta-t-elle avec un frémissement de tout son être, je ne peux pas m'empêcher de croire qu'il guérira, le pauvre garçon ! On l'aime beaucoup ici, on le soigne, mais on ne fait pas ce qu'il faudrait, peut-être . . . On le tient trop à l'écart de tout, on le regarde comme une pauvre chose. Moi, je suis sûre qu'il comprend souvent, même quand il ne dit rien ! J'en suis si sûre, que je lui parle comme s'il était pareil aux autres, et le bon Dieu finira bien par permettre . . .

Instinctivement, ses mains s'étaient jointes ; sachant le temps mesuré, elle profitait de ces quelques secondes pour achever ses confidences : elle semblait, d'ailleurs, poursuivre un entretien commencé de longue date et jamais interrompu.

—Ah ! que c'est bien, cela, ma petite fille ! dit l'abbé tout ému ; comme ta mère, là-haut, doit être contente de toi ! Continue, continue ; ton cœur voit plus loin que la science des médecins . . . Va ton chemin, Mathilde, il est rude, mais c'est le vrai, c'est le bon, et la lumière y est . . .

Elle s'inclina pieusement devant celui qui, seul au monde,

savait la deviner et obtenir d'elle l'expansion complète ; il toucha la tête brune d'un geste qui était une bénédiction, puis, laissant Mathilde à son ouvrage, il sortit par la porte du jardin.

Au milieu de l'allée principale, Maître Bienaimé et Louis Chaumel devisaient d'affaires ; le fermier se retourna au bruit des pas, et le curé des Landelles réprima un tressaillement devant le masque tourmenté, vieilli, qui venait de lui apparaître.

Les deux frères se serrèrent vigoureusement la main ; le prêtre parut enchanté de rencontrer le jeune homme, qu'il estimait à juste titre, et qui ne tarda point à s'éloigner discrètement. Puis, après un échange de paroles banales, Maître Bienaimé et son visiteur se mirent à marcher côte à côte, le long de l'interminable allée sablée. Le curé observait beaucoup, mais il savait qu'on eût plutôt pressuré une pierre que de tirer de cet homme la moindre allusion à certains sujets.

—Auguste, fit tout à coup le fermier, tu as vu Amélie ? Elle est venue chez toi ?

—C'est moi qui suis allé la chercher.

—Hein ?

—Je la savais à Quinéville, expliqua l'abbé Brissot avec gravité ; j'ai cru devoir faire les premiers pas, afin que le monde ne m'attribuât point un sentiment de rancune, indigne d'un prêtre. J'ai été poussé aussi, pourquoi te le cacherais-je, par le désir d'être utile à une âme qui me touche de près.

La lèvre du fermier se plissa, en une moue sceptique.

—Est-ce toi, reprit-il, qui lui as conseillé de se présenter chez nous ?

—Je ne le lui ai pas conseillé, mais je ne l'en ai pas dissuadée ; elle a paru s'intéresser à tes filles, m'a questionné longuement sur elles, a beaucoup examiné leurs photographies. . . A ce propos, où est ta cadette ? je n'ai vu que Mathilde.

Le front de Maître Bienaimé se rembrunit encore.

—Léa est là-bas, sous le noisetier. Elle n'est pas très forte...

Tantôt, en portant du linge, elle a eu . . un éblouissement, un étourdissement . . je ne sais quoi . .

—Un étourdissement ? bah ! s'écria le curé des Landelles. Allons donc voir !

Et, prenant un sentier transversal au milieu des choux superbement épanouis comme d'énormes roses vertes, et des groseillers à grappes dépouillés de leur parure de rubis, il atteignit le coin où rêvait, dolente, la petite blonde, étendue sur un fauteuil de paille, les pieds allongés sur les barreaux d'une chaise.

—Eh bien ! eh bien ! fillette, qu'est-ce que c'est que ça ? gronda l'abbé Brissot en lui tapotant la joue.

Cette joue était un peu pâlotte, mais gardait sa jolie courbe et sa fossette ; il n'y avait certes, sur le visage, aucune trace d'anémie ni de tuberculose ! Somme toute, dans les malaises dont se plaignait Léa, les nerfs entraînent pour un cinquième, l'imagination pour trois, et la volonté pour un ! A force de se dire qu'on est malheureuse, tyrannisée, persécutée, on finit par le croire. Le médecin, n'y voyant que du feu et ne voulant pas s'avouer incompetent, ordonnait des dragées ferrugineuses ; si cela ne servait pas, cela ne pourrait pas nuire.

—Bah ! bah ! répéta l'abbé en rejoignant son frère, ça n'est pas grave. Veux-tu que je te dise ? Marie la bien vite ! Brissot le regarda, ébahi.

—Eh ! sûrement, appuya le prêtre avec une rondeur pleine de bonhomie. Un ménage, des marmots : il n'y a rien de tel pour mettre du plomb dans la cervelle. Tâche de trouver un brave garçon . . comme celui-ci, par exemple.

Et le curé désignait, du coin de l'œil, Louis Chaumel qui parlait à Eugène en le tenant par le bras, à l'entrée du corridor.

—Il n'y pense pas, murmura Maître Bienaimé, pétrissant sa casquette entre ses mains.

—Celui-là ou un autre, ici ou ailleurs ; je chercherai de mon côté, veux-tu ? Encore un conseil, ajouta-t-il plus bas, s'appuyant sur l'épaule du fermier : n'attire pas Amélie.



POLITIQUE, LITTÉRAIRE, ARTISTIQUE.

(HEBDOMADAIRE)

C'est le titre d'une publication que la "Revue Franco-Américaine" va entreprendre pour répondre au désir de tous les amis de la cause qu'elle défend.

Combien de fois, en effet, nos amis ne nous ont-ils pas priés de publier la revue plus souvent, toutes les semaines, si c'était possible.

Le "Gaulois" hebdomadaire, répondra à ce vœu tout en nous fournissant une arme nouvelle et plus efficace.

Pour cette œuvre nouvelle, tous nos collaborateurs resteront à nos côtés ; pour beaucoup ce sera une occasion de donner toute leur mesure.

Notre excellent ami Michel Renouf y trouvera cette liberté d'allure que le ton plus sérieux de la Revue n'était pas sans gêner quelque peu.

Le "Gaulois" publiera son premier numéro dans quelques semaines.

Nous avertissons ceux qui désirent en posséder la série complète de ne pas tarder à nous envoyer leur abonnement dès maintenant.

La série de la "Revue Franco-Américaine" se vendait à prime dès la deuxième année, et encore ne nous est-il plus possible de satisfaire à toutes les demandes. Il en sera assurément de même pour le "Gaulois", qui sera le digne frère de la REVUE.

Le "GAULOIS", revue littéraire, politique et artistique.  
Grand format.

Questions d'actualité, traitées au point de vue des intérêts canadiens-français.— Feuilletons irréprochables. — Une revue qui intéressera tous les membres de la famille et pourra être mise entre toutes les mains.

Prix de l'abonnement : \$2.00 par année.

Adresse : **LE GAULOIS**, Boîte **2487**,

**MONTREAL**

# La Bêche

(The Spade)

OU LES ASSIMILATEURS EN ACTION



La fermeture de l'orphelinat franco-américain à Biddeford, Maine.

C'est le titre d'un album de dessins gais que M. J. A. Charlebois, le dessinateur canadien bien connu, vient de publier sur les questions d'assimilation.

C'est une publication de 28 pages (9 x 12) en couleurs.

On peut constater facilement en la feuilletant que l'artiste s'est surtout appliqué à mettre en relief quelques-uns des faits extraordinaires signalés depuis quelques mois par la **Revue Franco-Américaine**. Ce sont

vraiment les assimilateurs en action, ou plutôt la question franco-américaine traitée par l'image.

M. Charlebois dédie son travail aux Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre.

Quant à la valeur des dessins on pourra en juger soi-même. Ils sont vraiment artistiques et montrent d'une façon saisissante l'horreur des faits que les défenseurs de la cause franco-américaine avaient pourtant réussi à montrer sous des couleurs assez vives. Nous en reproduisons deux—sur les 24 que contient l'album—qui donneront une idée des autres.

En somme, c'est une pièce que nos lecteurs voudront ajouter à la documentation déjà considérable qu'ils ont accumulée avec nous depuis quatre ans.

Aussi, comme le tirage de la "Bêche" est limité, avons-nous songé à leur faciliter la tâche. Dans ce but nous avons acheté un nombre suffisant de copies de la "Bêche" pour en fournir à tous ceux de nos amis qui voudront se la procurer.

Nous ne ferons ce service qu'à nos abonnés seulement,—les autres devant s'adresser dans les dépôts de journaux.

Donc, les abonnés de la **Revue** pourront se procurer l'album de M. Charlebois chez nous aux conditions suivantes :

Une copie : 30 cents franco—ou 4 copies pour un dollar.

Case postale 2487—Montréal.



Il y a là 95,000 Franco-Américains contre 25,000 Irlandais.



**Extincteur**  
**"PARAGON"**

approuvé par les  
inspecteurs du  
gouvernement



**Coffres-forts** de toutes dimensions



Peintures préparées NEW ERA pour maisons

**LUDGER GRAVEL, 26, Place Jacques-Cartier**

Demandez Catalogue

Tel. Main 512 et 641

VIENT DE PARAITRE

## DEUX MÉMOIRES

I

Mémoire présenté par les Irlandais en 1901 et  
signé par M. Charles Murphy  
et quelques autres

II

Réponse de Sa Grandeur Monseigneur Duhamel  
adressée au Cardinal Préfet de  
la Propagande

Extraits de la  
"REVUE FRANCO AMÉRICAINE"  
de Mai, Juin et Juillet 1911

**PRIX 25 CENTS**

S'adresser à la "REVUE FRANCO AMERICAINE"  
197, rue Notre-Dame Est, Montreal

# LE COURRIER DE LA PRESSE

Bureau de Coupures de Journaux

FRANCAIS ET ETRANGERS    ::    FONDE EN 1889

21 Boulevard Montmartre, PARIS 2e

GALLOIS & DEMOGEOT

Adresse Télégr.: COUPURES PARIS — TELEPHONE 101.50

## LE COURRIER DE LA PRESSE

Reçoit, lit et découpe tous les Journaux et Revues et en fournit les extraits sur tous sujets et personnalités.

Service spécial d'informations pratiques pour Industriels et Commerçants

**TARIF : 0 fr. 30 par Coupure,**

Tarif réduit, PAIEMENT D'AVANCE, sans période de temps limitée.	}	Par 100 Coupures, 25 francs
		“ 250 “ 55 “
		“ 500 “ 105 “
		“ 1000 “ 200 “

On traite à forfait pour 3 mois, 6 mois, un an.

## Excursions vers l'Ouest Canadien

La Compagnie de chemin de fer du Grand Tronc annonce que les mardis, 11 et 25 juillet, 8 et 22 août, 5 et 19 septembre, 1911, des excursions dites "Homeseekers' Excursions" partiront de toutes ses gares dans Ontario et Québec pour l'Ouest Canadien, par voie de Chicago et Duluth ou par voie de Chicago, St Paul et Minneapolis, à des prix réduits pour l'aller et le retour.

La ligne à double voie bien connue que le Grand Tronc possède entre l'Est et Chicago, offre un attrait particulier au voyageur, et, grâce au service de convois supérieur offert par cette ligne, service qui comprend le fameux "International Limited" qui part tous les jours de Montréal, à 9 h. du matin, et qui est un des plus beaux et des plus rapides du Canada, beaucoup de voyageurs seront attirés de ce côté. Le voyage par Chicago est des plus intéressants; il promène les voyageurs à travers les principales villes et campagnes du Canada et des Etats du Michigan et de l'Indiana. A part cela on donne le choix entre sept lignes diverses entre Chicago et St. Paul et Minneapolis.

Vu le grand nombre de Canadiens qui habitent Chicago, St-Paul, Minneapolis, Duluth et les autres villes disséminées le long de la route, il n'est pas douteux que le Grand Tronc trouvera nombre de clients qui voudront profiter de l'avantage qui leur est offert de visiter en route leurs amis.

Les citoyens Canadiens sont exempts de la prétendue "Inspection D'Immigration" et ils ne sont retenus nulle part.

Le bagage est transporté à travers les Etat-Unis, sous scellés, sans que les voyageurs aient à s'en inquiéter.

Un autre avantage qui sera apprécié par le chercheur de foyer c'est le confort qu'on lui assure en le transférant, comme à Chicago, St Paul et Duluth, dans des chars fraîchement ventilés et propres, ce qui lui évite le désagrément et la fatigue de voyager de trop longues distances dans les mêmes voitures.

A part les routes que nous venons de mentionner, on vendra aussi des billets par voie de Sarnta, et pour les splendides bateaux de la Compagnie de Navigation du Nord qui font la traversée des lacs Huron et Supérieur.

Pour plus de détails s'adresser à n'importe quel agent de la Compagnie du GRAND TRONC, ou écrire à Mons. J. QUINLAN, agent de district pour les voyageurs, gare Bonaventure, Montréal, ou à Mons. A. E. DUFF, agent de district pour les voyageurs, gare Union, Toronto.

Le premier convoi du Grand Tronc Pacifique entre Prince Rupert et l'Est jusqu'à Vanarsdol, 100 milles, a été mis en opération le 14 juin. Le convoi part de Prince Rupert à 1 h. de l'après-midi deux fois par semaine, le mercredi et le jeudi, à l'arrivée des bateaux du Grand Tronc Pacifique. Retour le lendemain.

# LE PACIFIQUE CANADIEN

## LA ROUTE POPULAIRE

### ENTRE

Montréal et Québec,  
Montréal et Ottawa,  
Montréal, Joliette et St-Gabriel.  
Montréal, Ste-Agathe, Nomingue  
et les Les Laurentides,  
Montréal et les Chutes Shawini-  
gan,  
Montréal et Ste-Anne de Beau-  
pré,  
Montréal et le Cap de la Magde-  
leine,  
Montréal, Bala et le Muskoka,

Montréal, St-Jean, N.-B., et les  
Provinces Maritimes,  
Montréal, Manchester, Nashua,  
Lowell, Boston et la Nouvelle-  
Angleterre,  
Montréal, Toronto, Détroit et Chi-  
cago,  
Montréal, Sault Ste-Marie, St-  
Paul, Duluth, Minneapolis,  
Montréal, Fort William, Winnipeg,  
Vanconver, le Kootenay et la  
Côte du Pacifique.

### LES PAQUEBOTS

## "EMPRESS"

sont les plus modernes et les plus rapides faisant le service entre  
les ports Canadiens et Liverpool.

**W. G. ANNABLE,**

Agent Général du Trafic-Voyageur  
pour les Paquebots.

MONTREAL.

**EMILE J. HEBERT,**

Agent Général Dépt. des Voyageurs  
pour le Chemin de Fer.

MONTREAL.

## Les récoltes de l'Ouest Canadien

Le rendement cette année promet d'être des plus abondants, on compte déjà sur au moins 200 millions de minots, ce sera la moisson la plus riche dans l'histoire du pays, et tout semble devoir corroborer cette heureuse prophétie.

En effet la superficie sous culture cette année est de beaucoup plus étendue que par les années passées. D'autre part, la température a été tout-à-fait idéale. Il faudra une armée de 35 à 40,000 hommes pour en faire la moisson; déjà l'Ouest Canadien jette les yeux vers l'Est pour l'aide qu'il lui faudra. La province de la Saskatchewan seule, on nous annonce officiellement, aura besoin de 20,000 moissonneurs. Les provinces d'Alberta et Manitoba en requerront autant.

Les chemins de fer sans doute organiseront comme par les années passées des excursions de moissonneurs dès le commencement d'août, et comme les gages devront nécessairement être élevés, grand nombre de jeunes gens sans doute en profiteront pour visiter ce merveilleux pays de l'avenir tout en faisant un voyage à la fois instructif et rémunérateur.

# EN VENTE

==== À LA ====

## Revue Franco-Américaine

### LES LIVRES SUIVANTS

VIGER.—Le Règne militaire en Canada, 1 vol. in-8 (rare).....	\$3.00	net franco	\$3.20
Edits et ordonnances Royaux 1854-56, 3 vols. in-8 .....	10.00		
MORICE.—Dictionnaire des Canadiens de l'Ouest....	1.00	net franco	1.15
DANSEREAU.—Code du Poker.....	.10		.11
DAOUST.—Cent vingt jours de service actif) (campagne du N. O., 1885).....	.50		.56
BOURASSA.—Grande Bretagne et Canada, in-8.....	.15		.20
BURTIN.—Catherine Tékakwita, in-12 .....	.20		.22
BORTHWICK.—History of the eight Montreal prisons, édition limitée, non mise dans le commerce, 1 vol. relié, franco.....	1.50		
POITRAS.—Refrains de jeunesse, franco.....	.25		
FERLAND.—Le Canada chanté, 4 vols. in-8 illustrés	1.30	franco	1.40
DOUCET.—Contes du vieux temps, 1 vol. in-8.....	.75		.83
BIBAUD.—Histoire du Canada, tome III, 1878.....	.75		.85
BIBAUD.—Un mariage forcé, (épuisé).....	.10		.12
Noël 1906, .....	.05		.06
Méprise.....	.05		.06
BOIS (l'abbé).—L'Isle d'Orléans. vol. in-8, quelques exemplaires seulement .....	.50		.56
JODOIN & VINCENT.—Histoire de Longueuil.....	1.50		1.65
BERLAND.—Histoire du Canada, 2 vols. in-8.....	2.50		2.75
TASSÉ.—Discours de Sir G.-E. Cartier.....	3.00		3.40
Gros vol. in-8 (10.00)			
TANGUAY.—Dictionnaire Généalogique, 7 vols. in-8	18.00		

Adresser commandes et mandats à

### LA SOCIÉTÉ

— DE LA —

## Revue Franco-Américaine

Case Postale 2487, MONTRÉAL.

---

---

**CARTES PROFESSIONNELLES**

---

**EUGENE L. JALBERT**

AVOCAT ET NOTAIRE

**36 Commercial Building**

WOONSOCKET, R. I.

**ADELARD ARCHAMBAULT**

AVOCAT ET NOTAIRE

Aussi commissaire pour la législation  
des actes pour le Canada.

**18 LONGLEY Building**

WOONSOCKET, R. I.

---

**LAURENT MOISAN**

MANUFACTURIER DE

**MARBRE ARTIFICIEL**

**946-950 Rue St-Valier, Québec.**

Manteaux de Cheminées, Comptoirs  
Colonnes, Colonnnettes, Chemins de  
Croix haut relief, Tables de Commu-  
nion, Piédestaux, Monuments pour  
Cimetière, Tablettes Commémoratives,  
Autels complets d'après plans.

Les Dessins, Modèles, Modelage et  
Sculpture sur Bois et Coulage en Plâtre  
recevront une attention toute spéciale.

**EXECUTION PROMPTE A DES PRIX TRÈS BAS**

Une visite est respectueusement solli-  
citée. TEL. 3251

Bell, Est 2390

Marchands 358

**J.O. LABRECQUE & Cie**

AGENTS POUR LE

**CHARBON**

**DIAMANT**

**NOIR . . .**

**141 Rue Wolfe**

**MONTREAL**

---

**Controlons nos Epargnes !**

**Protégeons nos Familles !**

**Défendons nos Institutions Nationales !**

Trois buts que l'on atteint en s'enrôlant dans

**L'UNION ST-JEAN BAPTISTE D'AMERIQUE**

La plus sûre, la mieux organisée des sociétés de secours mutuels aux  
Etats-Unis.

LISEZ "L'UNION," organe officiel de la Société, le plus vigou-  
reux des journaux franco-américains.

ADRESSE: L'Union St-Jean Baptiste d'Amérique, Woonsocket, R. I.

---

**M. ARTHUR LANGEVIN**

**371 Rue Marquette, Montréal.**

AGENT DE LA

**REVUE FRANCO-AMERICAINE**

POUR MONTREAL ET DISTRICT.

# LE DEVOIR

Grand Journal quotidien du soir

DIRECTEUR : - - HENRI BOURASSA

L. P. DESLONGCHAMPS, GERANT

L'édition hebdomadaire donne les principaux articles parus pendant la semaine, les grosses nouvelles et tout ce qui intéresse les cultivateurs ; les prix du marché, etc.

---

**"Le DEVOIR"**  
71a, St-Jacques  
MONTREAL

Le DEVOIR est le plus sincère, le plus franc interprète des sentiments canadiens-français ;

Le DEVOIR est libre de toute attache politique ou financière ;

Le DEVOIR est le seul journal canadien-français qui publie des articles signés d'hommes politiques en vue ;

Le DEVOIR ne publie que des romans d'une scrupuleuse honnêteté ;

Le DEVOIR parle de tout ce qui intéresse les cultivateurs..

## Abonnez-vous au "Devoir"

\$3.00 par année pour l'édition quotidienne,  
pour le Canada et les Etats-Unis :: ::

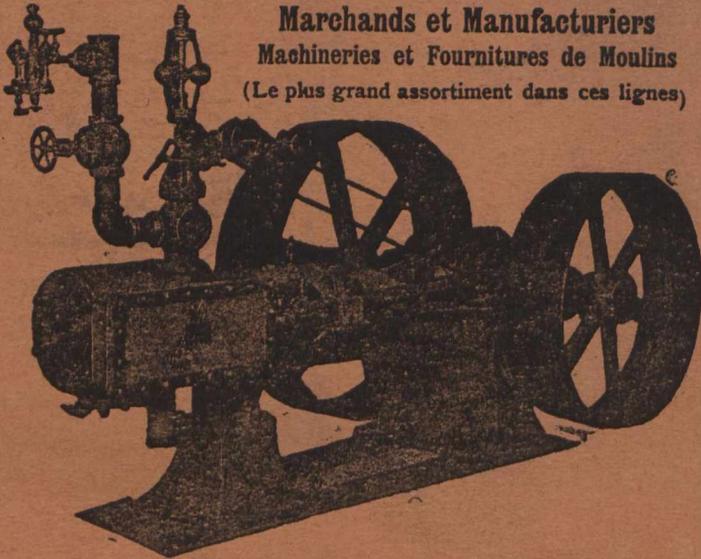
\$1.00 pour l'édition hebdomadaire, au  
Canada ; \$1.50 pour les Etats-Unis :: ::

# LA CIE CHS. A. PAQUET, Limitée

Marchands et Manufacturiers

Machineries et Fournitures de Moulins

(Le plus grand assortiment dans ces lignes)



Coin des rues DALHOUSIE et ST-JACQUES - Basse Ville, QUEBEC

## Système de Chemin de Fer du Grand Tronc

Le fameux Chemin de Fer  
Canadien à voie double



La principale artère de communication entre l'Est et l'Ouest

Le système de Chemin de Fer du Grand Tronc atteint, par ses voies propres et ses voies de correspondance, les grands centres du Canada et des Etats-Unis. A part cela, c'est la grande voie pittoresque du Canada.

Les villes historiques de Montréal et de Québec, avec leurs nombreux souvenirs du passé tout autant que leur attrait et leur prospérité de l'heure présente, sont toujours intéressantes.

**Aménagement parfait.**

**Wagons à vestibules,**

L'excellence du service de ses wagons-restaurants a valu au système du Grand Tronc une réputation qui s'étend à tout le continent.

Ecrivez et demandez une copie de "Trains 3 et 4," une publication décrivant la route entre Chicago, Portland et Québec. On recevra aussi, sur demande, un magnifique pamphlet sur Montréal et Québec.

**W. E. DAVIS**

Gérant du service des voyageurs  
MONTREAL

**G. T. BELL,**

Agent général du service des  
passagers et des billets, MONTREAL

IMP. BILAUDEAU, MONTREAL